

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

N°4044 Lundi 17 Mars 2025 - Prix: 20 DA - www.seybouseimes.dz

Hypocrisie diplomatique :
Quand la France accuse l'Algérie en oubliant ses propres privilèges

P.02

AADL 3

P.03

Statut de retraité, conjoint au chômage, délais :

Toutes les réponses à vos questions



Lutte contre la spéculation :
Saisie de 34 conteneurs chargés de bananes au port d'Annaba

P.04



Affaires religieuses :



Le ministère invite à s'acquitter de Zakat El-Fitr, fixée cette année à 150 DA

P.04

Hadj 2025 :



Air Algérie fixe la date d'ouverture des réservations

P.03

Automobile :



Une méga-usine à 400 millions de dollars : Hyundai prépare son arrivée en Algérie

P.05

Fête de la Victoire :
L'Algérie célèbre le 63^{ème} anniversaire de la victoire sous le signe du souvenir et de la fidélité

P.06



HYPOCRISIE DIPLOMATIQUE : Quand la France accuse l'Algérie en oubliant ses propres privilèges

L'extrême droite française, toujours en quête de boucs émissaires, a trouvé un nouveau cheval de bataille: accuser l'Algérie de profiter de prétendues aides françaises et de ne pas respecter les accords signés entre les deux pays. Bruno Retailleau, figure emblématique de cette frange politique, n'a pas hésité à relayer cette rhétorique aussi fautive qu'invraisemblable, omettant d'évoquer un fait essentiel: si un pays tire un véritable profit des relations bilatérales, c'est bien la France. La semaine dernière, le ministère des Affaires étrangères algérien a convoqué M. Stéphane Romatet l'ambassadeur de France en Algérie pour mettre sur la table un dossier trop longtemps ignoré par Paris: celui des biens immobiliers mis à la disposition de la France par l'Algérie. Un dossier qui révèle un traitement pour le moins asymétrique entre les deux pays.

Au total, 61 biens immobiliers sont occupés par la France sur le sol algérien, moyennant des loyers ridiculement bas. Parmi ces biens, le siège de l'ambassade de France en Algérie s'étend sur une vaste superficie de 14 hectares (140.000 mètres carrés) sur les hauteurs d'Alger, avec un loyer si insignifiant qu'il ne couvrirait même pas le prix d'une modeste chambre de bonne à Paris. Quant à la résidence de l'ambassadeur de France, connue sous le nom "les Oliviers", elle s'étale sur 4 hectares (40.000 mètres carrés) et est louée au franc symbolique, sur la base d'un prix de bail inchangé depuis 1962 jusqu'en août 2023. Une largesse que la France n'a jamais daigné accorder à l'Algérie sur son propre territoire! Et ce n'est que la partie visible de l'iceberg. De nombreux accords bilatéraux permettent à la France de bénéficier d'avantages considérables en Algérie. L'exemple le plus criant



est l'accord de 1968, qui régit le statut des Algériens en France et qui leur accorde un régime migratoire dérogatoire par rapport aux autres nationalités. Paris ne cesse de dénoncer cet accord, mais oublie de mentionner les bénéfices qu'il en tire, notamment la main-d'œuvre algérienne qui a largement contribué à la reconstruction et à l'essor économique de la France. De son

côté, l'Algérie ne bénéficie d'aucun privilège comparable en France. Un autre exemple frappant est l'accord de 1994, qui régle divers aspects de la coopération entre les deux pays, notamment en matière de commerce et d'investissements. Dans les faits, ces accords ont surtout permis aux entreprises françaises d'obtenir des conditions très favorables pour opérer en Algérie,

tout en limitant les opportunités inverses pour les entreprises algériennes en France. Encore une fois, l'avantage est unilatéral et profite avant tout à l'économie française.

Mais si Paris souhaite ouvrir le débat sur la réciprocité et le respect des engagements signés, alors parlons-en! Nous verrons bien qui, de l'Algérie ou de la France, a le plus profité de ces traités et lequel des deux pays ne respecte pas les accords passés.

L'heure n'est plus à l'hypocrisie. Il est temps que la vérité soit mise en lumière et que cessent les discours fallacieux destinés à manipuler l'opinion publique. L'Algérie n'a jamais été le profiteur de cette relation, c'est bien la France qui, depuis des décennies, a su tirer parti de chaque accord à son avantage. Et si elle veut aujourd'hui réclamer des comptes, elle devra d'abord rendre des comptes elle-même.

GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE : La torture contre le peuple algérien a été généralisée par une note classée "très secret"

La généralisation de la torture, pratiquée contre le peuple algérien durant la Guerre de libération nationale, a été consignée à tous les officiers supérieurs de l'armée génocidaire française par une note classée "très secret" du criminel Général Raoul Salan, a révélé dimanche le quotidien français en ligne "Médiapart".

S'appuyant sur un document d'archive daté du 11 mars 1957, l'enquête intitulée "Guerre d'Algérie : des ordres des militaires pour généraliser la torture", relève que "la torture a bel et bien été ordonnée par le commandement militaire en Algérie, avec l'aval du pouvoir politique".

"Après son expérimentation à Alger en 1957, les Généraux recommandent même de la généraliser", affirme "Médiapart".

L'auteur de l'enquête, Fabrice Riceputi, nomme clairement le général Raoul Salan comme étant l'auteur de la

note, portant comme objet "Interrogatoires des suspects". Le journaliste indique que cette note argumente le recours à la torture par de "récentes expériences effectuées dans certaines régions ayant mis en lumière le parti qui pouvait être tiré, surtout dans les villes, d'interrogatoires poussés à fond et immédiatement exploités".

Les Commandants des Divisions militaires, les Troupes et Services des Territoires du Sud se devaient, selon cette "consigne impérative", répercuter les ordres dans les unités qu'ils commandent dans toute l'Algérie et le faire "oralement", instruction ayant été donnée de "ne diffuser, en aucun cas, cette directive, strictement personnelle, par écrit".

"C'est le cas pour beaucoup de directives du général Salan, mais cette note-là peut moins qu'aucune autre être divulguée", écrit l'auteur

de l'enquête, évoquant un "camouflage linguistique de rigueur" avant de faire remarquer qu'au-delà du fait d'interroger des "suspects", la note expliquait "comment doivent être menés les interrogatoires".

L'enquête précise, en outre, que les mots "sont soigneusement choisis pour ne pas exposer à une accusation infamante, voire, si le vent politique venait à tourner, à des poursuites judiciaires".

Ainsi, les interrogatoires devaient être "poussés à fond et aussi serrés que possible. Infliger au +suspect+ une douleur assez forte pour vaincre sa résistance à parler", commente l'auteur de l'enquête qui rappelle l'usage de ces méthodes par l'armée française depuis la guerre d'Indochine, en privilégiant l'administration de décharges électriques, la "gégène", ainsi que la simulation de noyade et la baignoire".

L'enquête fait savoir, en outre,



que "le 10 mars 1957, la veille même de la diffusion de cette note de Salan, le Général Massu en a produit une autre sur le même sujet, à l'usage de la 10e Division parachutiste qu'il commande à Alger".

Quelques jours plus tard, "le 23 mars, c'est le Général Allard, Commandant du corps d'armée d'Alger, qui relaie la consigne de Massu et de Salan, à savoir généraliser les procédés employés à Alger".

L'enlèvement provisoire et par surprise de quelques habitants pris au hasard ou repérés comme suspects en vue d'un interrogatoire, est ainsi également consignée, considérant que "tout Algérien est potentiellement exploitable", car susceptible d'avoir connaissance des

activités des moudjahidine, s'il n'est pas lui-même impliqué. L'enquête fait admettre que la responsabilité française est "engagée" dans la torture et que cette pratique était "autorisée par le pouvoir politique, celui du gouvernement du socialiste Guy Mollet, c'est-à-dire par la République française elle-même".

Il cite, à ce propos, la loi dite des "pouvoirs spéciaux", adoptée à une très large majorité en mars 1956, en vertu de laquelle est accordé aux militaires "l'exorbitant pouvoir de déclarer +suspect+ qui bon leur semble, de le détenir et de l'interroger, à leur guise".

"De cette décision politique, les victimes, sans distinction de sexe, d'âge ou d'origine, se comptèrent jusqu'en 1962 par dizaines de milliers, puis, dès le lendemain des accords d'Evian, l'Etat français dirigé par de Gaulle s'autoamnistia de ces crimes par décret", conclut "Médiapart".

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Edité par la S.A.R.L. MEDIACOM PRESSE
Siège social : Commune El Bouni ZHUN
Promotion Immobilière Yahia
Abdelaziz, rez-de-chaussée
Annexe : 46 Emir Abdelkader - Annaba

Directeur général :
Bicha salim
Directeur de la publication :
Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction :
Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybousestimes.dz
Email: redaction@seybousestimes.dz
contact@seybousestimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EURL K.D.P.A cité
Benzekri Bât F N ° : 424
Constantine

Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité, Agence ANEP 01, AVENUE PASTEUR ALGER
TEL : 021 73 71 28
021 73 76 78
021 74 99 81
FAX : 021 73 95 59
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction

AADL3 / Statut de retraité, conjoint au chômage, délais : Toutes les réponses à vos questions



Depuis le lancement de la plateforme numérique le 11 mars, plus d'un million d'Algériens se sont connectés pour activer leur compte AADL 3. Mais face à l'ampleur de la mobilisation, de nombreuses questions ont surgi. L'agence a mis en place une FAQ. Délai de dépôt, suppression de documents, RIP, erreurs, changement de numéro de téléphone... Face à l'afflux de

questions, l'agence AADL a publié une série de réponses précises aux préoccupations les plus fréquentes. Une mise au point nécessaire alors que le programme de logements suscite une attente massive.

**FAQ AADL 3 :
les réponses officielles
aux questions les plus posées
par les souscripteurs**

Pour accompagner les nouveaux inscrits dans la démarche numérique, l'AADL a publié

via sa page Facebook officielle une FAQ (foire aux questions), répondant aux cas pratiques les plus récurrents. Voici les réponses aux interrogations majeures :

1. Que faire si j'ai changé de numéro de téléphone ou perdu mon numéro séquentiel ?

Le code de confirmation sera renvoyé par SMS dans un délai de 48 heures. Il est toutefois recommandé de ne pas répéter l'opération plusieurs fois.

2. Je ne connais que mon année de naissance, comment remplir les champs ?

Dans ce cas, vous pouvez renseigner une date fictive en complétant avec « 01-01-1993 » par exemple, afin de valider les champs obligatoires.

3. Mon conjoint est sans emploi, que dois-je indiquer dans le champ « employeur » ?

Il suffit d'écrire « rien » dans la

case réservée à l'établissement employeur.

4. Je suis retraité, que dois-je écrire dans le champ « établissement employeur » ?

Dans cette situation, vous devez tout simplement inscrire le mot « retraité ».

5. Comment fournir mon RIP ou RIB ?

Un chèque barré (banque ou poste) scanné au format PDF est accepté, à condition que le fichier ne dépasse pas 500 Ko.

6. J'ai téléversé un mauvais document, puis-je le modifier ?

Oui, il est possible de supprimer un fichier téléchargé par erreur et de le remplacer par le document correct.

**Activation des comptes AADL 3 :
Pas de date limite et des
horaires d'APC prolongés
pour les actes d'état civil**

Par ailleurs, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et

de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a tenu à rassurer les souscripteurs, répondant à l'une des questions les plus récurrentes. « L'ouverture des comptes et le téléchargement des fichiers ne sont pas soumis à un délai spécifique. L'opération est ouverte et se poursuivra jusqu'à ce que tous les inscrits puissent finaliser leurs démarches ».

En parallèle, une instruction du ministère de l'Intérieur a été adressée aux communes afin d'étendre exceptionnellement les horaires de service au niveau des mairies. Ainsi, les guichets resteront ouverts après la rupture du jeûne, de 20h30 à minuit, pour permettre aux citoyens d'obtenir les documents nécessaires sans encombre. Cette mesure vise à absorber le flux constaté en début d'opération et à alléger la pression dans les APC.

APC – Ramadan 2025 :

Mesure inédite pour faciliter les démarches AADL 3

Dans une décision inédite visant à alléger les procédures administratives (notamment de AADL 3) durant le mois de Ramadan, le ministère de l'Intérieur algérien a annoncé une extension des horaires de travail des services d'état civil (APC).

Les mairies du pays ouvriront désormais leurs portes en soirée, de 20h30 à minuit, afin de faciliter l'accès aux documents officiels pour les citoyens.

Cette décision, officialisée par l'instruction ministérielle n° 381 du 13 mars 2025, s'inscrit dans une volonté d'accompagner

les citoyens confrontés à des contraintes horaires en journée.

**Démarches AADL 3 :
Les horaires des APC
prolongés jusqu'à minuit
pendant le Ramadan 2025**

À cela s'ajoute une volonté des autorités de moderniser et d'optimiser le fonctionnement des services administratifs, notamment en proposant des horaires plus flexibles. En période de Ramadan, où les activités se réorganisent autour des horaires de rupture du jeûne, cette initiative permet aux citoyens d'effectuer leurs démarches sans bousculer leur quotidien. Cependant, deux



raisons majeures ont motivé cette mesure exceptionnelle :

- La forte demande de documents administratifs liés à l'accès au programme de logement « AADL 3 » ;

- Les obligations professionnelles qui empêchent certains citoyens de se rendre aux services d'état civil durant la journée ;

De plus, cette adaptation vise à réduire l'affluence et les longues

files d'attente observées en matinée, améliorant l'expérience des usagers. L'initiative vise ainsi à fluidifier le traitement des dossiers et à réduire la pression sur les services municipaux.

**Une mesure exceptionnelle
pour répondre à l'afflux
des demandes administratives**

Selon les directives du ministre de l'Intérieur, Ibrahim Mourad, les mairies à travers tout le territoire national ont déjà commencé à appliquer ces nouveaux horaires. L'objectif est de permettre à un maximum de citoyens d'accéder à leurs documents sans perturber leur routine quotidienne.

Cette extension concerne

principalement les services d'état civil chargés de la délivrance des actes de naissance, de mariage et autres documents officiels nécessaires pour diverses démarches administratives.

Si cette extension d'horaires s'avère efficace, elle pourrait ouvrir la voie à d'autres améliorations dans le fonctionnement des services administratifs en Algérie. La digitalisation des procédures et la modernisation des services en ligne figurent parmi les attentes des citoyens, qui souhaitent une administration plus réactive et adaptée à leurs besoins.

Vols du Hadj 2025 :

Air Algérie fixe la date d'ouverture des réservations

Air Algérie et l'Office national du Pèlerinage et de la Omra ont annoncé que les réservations pour les vols vers les lieux saints ouvriront le lundi 17 mars 2025. À compter de cette date, les futurs pèlerins algériens pourront acheter leurs billets de voyage.

Dans un nouveau communiqué, mis en ligne en ce dimanche 16 mars, la compagnie aérienne nationale annonce la date d'ouverture des réservations pour les futurs pèlerins algériens, souhaitant réserver leurs billets.

**Vols vers les terres saintes :
les réservations ouvertes
à partir du 17 mars 2025**

L'Office national du Hadj et de la Omra, ainsi que la compagnie aérienne nationale Air Algérie, informent l'ensemble des pèlerins, concernés par la

nouvelle saison 2025, que l'opération de réservation des billets d'avion vers les lieux saints débutera exclusivement via le portail algérien, Bawabet El Hadj (cliquer ici), et l'application mobile Rakb El Hadjidj.

Par ailleurs, l'opération sera ouverte à partir du lundi 17 mars 2025, à partir de 12 h 00. Les citoyens concernés sont appelés à respecter la date et l'heure de la réservation, car elles sont définitives et non modifiables. Cette mesure s'applique à tous les pèlerins, qu'ils aient choisi de voyager avec l'office national du Hadj et de la Omra ou avec les agences de voyages et de tourisme, durant cette saison.

Air Algérie avertit les pèlerins
Dans un précédent communiqué, Air Algérie a appelé les pèlerins à confirmer leur choix de vol pour



le Hadj de manière définitive, tout en soulignant que la réservation n'est pas modifiable.

Par conséquent, les pèlerins algériens sont appelés à « veiller à choisir le vol qui leur convient avec soin, afin d'éviter tout obstacle qui pourrait les empêcher de voyager et d'accomplir leurs rites en toute facilité », lit-on sur le communiqué de la compagnie. Selon la même source, le non-respect de cette procédure pourrait entraîner la perte de la

carte Nusuk du pèlerin, avec un risque de non-remboursement des frais payés.

Pour rappel, dans une précédente déclaration à la presse, le PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, a fait savoir que sa compagnie a pris les dispositions nécessaires pour organiser 78 vols à destination des aéroports de Jeddah et de Médine en Arabie saoudite. Le premier vol est prévu pour le 8 ou le 9 mai 2025.

Air Algérie transportera 50% du quota des pèlerins algériens (41 300 pèlerins) et les deux compagnies aériennes saoudiennes assureront le transport du reste des pèlerins.

L'essentiel de l'article :

- Air Algérie et l'Office National du Pèlerinage et de la Omra annoncent que les futurs pèlerins algériens pourront réserver leurs billets d'avion pour les lieux saints à partir du lundi 17 mars 2025 à 12 h 00 ;

- La réservation des billets se fera uniquement via le portail web algérien dédié au Hadj Bawabet El Hadj et l'application mobile Rakb El Hadjidj ;

- Les pèlerins sont avertis que le choix du vol lors de la réservation est définitif et ne pourra pas être modifié.

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION :

Saisie de 34 conteneurs chargés de bananes au port d'Annaba

Les services des Douanes algériennes ont saisi, dimanche au port d'Annaba, 34 conteneurs chargés de bananes destinées à la spéculation.

Dans une déclaration à la presse, au sein même du port, le directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouche a souligné que la quantité de bananes saisie, chargée dans 34 conteneurs, dépassait les 800.000 kg.

Il a affirmé qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire.

La quantité saisie appartenait à

un opérateur économique privé qui n'avait pas effectué les procédures de dédouanement nécessaires pour la retirer la marchandise du port, en dépit des multiples relances et mises en demeure officielles qui lui ont été adressées, a souligné le Général-major Bakhouche.

Le DG des Douanes a estimé que le refus de cet opérateur de répondre aux appels des services des Douanes témoigne d'un non-respect des conditions d'approvisionnement du marché, d'autant qu'il s'agit d'une marchandise périssable.

Le Général-major Bakhouche a ajouté que sa présence, en



personne, sur le terrain pour assurer le suivi de l'opération de saisie au niveau du port d'Annaba "se veut un message clair aux spéculateurs quant à l'application rigoureuse de la loi", soulignant que les services des Douanes accordent toutes les facilités au profit des opérateurs pour le dédouanement de leurs importations en vue de garantir la disponibilité des produits sur

le marché national.

De son côté, le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, a affirmé que la saisie de cette quantité sera suivie de "l'ouverture d'une enquête judiciaire sous la supervision du parquet local, pour déterminer les circonstances de cette affaire qui s'inscrit dans le cadre de la spéculation, et qui constitue une atteinte aux droits des citoyens à un approvisionnement régulier du marché national".

Et d'ajouter que tous les ports nationaux bénéficient des mêmes facilités en termes de dédouanement, ne laissant ainsi aucun prétexte aux opérateurs

économiques pour laisser leurs marchandises pendant une longue période au niveau de ces ports.

Le DGSN a fait savoir que la quantité de bananes saisie avait été importée en vertu d'une licence délivrée par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, ce qui signifie que ladite marchandise faisait partie d'un plan visant à garantir la disponibilité de ce produit, et que sa non distribution sur le marché constitue "un manquement aux engagements de l'opérateur économique envers l'Etat et les citoyens".

SAISIE DE SIX QUINTAUX DE CAFÉ SUBVENTIONNÉ :
2 commerçants
arrêtés à Djelfa

Les services de la Gendarmerie nationale de Djelfa ont mené deux opérations distinctes ayant conduit à la saisie d'environ six quintaux de café subventionné et à l'arrestation de deux individus impliqués dans une activité spéculative illégale. Ces interventions s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre la spéculation et la protection du consommateur, notamment en matière de sécurité alimentaire. L'affaire a débuté suite à des informations recueillies par les unités de la Gendarmerie, renforcées par un signalement via le numéro vert 1055. Ces renseignements faisaient état de pratiques illicites dans deux commerces situés respectivement à Djelfa et Hassi Bahbah, où des propriétaires stockaient et vendaient du café subventionné sans les documents requis. L'objectif de cette manœuvre était de créer artificiellement une pénurie et d'augmenter les prix du marché.

Face à ces signalements, les forces de l'ordre ont mis en place un dispositif de surveillance et de perquisition.

Les agents de la Gendarmerie ont saisi 554,88 kg de café dans le premier local et découvert 42 kg supplémentaires dans le second, portant le total à près de six quintaux.

Des sanctions judiciaires pour spéculation illicite



Les investigations ont révélé plusieurs infractions, notamment l'absence de facturation et le non-affichage des prix, des pratiques considérées comme contraires aux réglementations en vigueur en matière de commerce et de protection du consommateur. En outre, la spéculation sur des produits alimentaires subventionnés constitue une infraction grave, passible de sanctions sévères.

Les deux individus interpellés ont été placés en garde à vue dans l'attente de leur présentation devant les autorités judiciaires compétentes. Cette affaire vient renforcer la vigilance des services de contrôle face aux pratiques illégales qui affectent la disponibilité des produits de première nécessité.

À travers ces interventions, les autorités réitèrent leur engagement à lutter contre toute forme de spéculation et de fraude commerciale, notamment en période de forte demande. Elles rappellent également l'importance pour les citoyens de signaler toute activité suspecte pouvant nuire à la stabilité du marché et à l'accès équitable aux denrées alimentaires essentielles.

COMMERCE :

Les autorités saisissent plus de 800 kg de viandes blanches avariées

Les forces de police de la circonscription de Sidi Aïch, relevant de la sûreté de la wilaya de Béjaïa, ont procédé à la saisie d'une importante quantité de viandes blanches avariées, impropres à la consommation humaine. Cette cargaison, destinée à être commercialisée dans la ville de Sidi Aïch, s'élevait à 821,38 kg. L'intervention a eu lieu lors d'une patrouille de routine menée par les éléments de la police dans leur secteur de compétence.

Aux environs de 8h30 du matin, un camion frigorifique de marque Hyundai, stationné en bordure de route sur l'avenue Colonel Amirouche en plein centre-ville, a attiré leur attention. Un contrôle approfondi du véhicule a permis de découvrir une importante quantité de viande de volaille et d'abats de poulet entreposés dans des caisses, en violation totale des règles d'hygiène et de salubrité publique.

Après l'intervention d'un vétérinaire relevant du service d'hygiène publique de la commune de Sidi Aïch, l'analyse du produit a confirmé son impropriété à la consommation humaine. Les autorités ont immédiatement saisi et détruit la cargaison, puis elles ont constitué un dossier judiciaire



contre le contrevenant avant de le transmettre aux autorités compétentes pour la poursuite des procédures légales.

Un danger pour la santé publique La consommation de viandes avariées constitue alors un risque sanitaire majeur. L'ingestion d'aliments impropres peut entraîner des intoxications alimentaires graves, provoquant nausées, vomissements, douleurs abdominales et, dans certains cas, des complications plus sévères comme des infections bactériennes (salmonellose, listériose, etc.).

Les viandes avariées peuvent contenir des bactéries pathogènes et des toxines susceptibles d'affecter gravement la santé des consommateurs, notamment les enfants, les personnes âgées et les individus immunodéprimés. Ainsi, une exposition prolongée à de tels produits peut également engendrer des complications médicales nécessitant une hospitalisation.

Une vigilance accrue des autorités et des consommateurs Les autorités sanitaires et les

services de contrôle multiplient les efforts pour lutter contre la mise en circulation de denrées alimentaires non conformes. La saisie récente à Sidi Aïch témoigne de l'importance des opérations de surveillance menées régulièrement afin d'éviter des risques sanitaires pour la population. Les commerçants et distributeurs sont ainsi appelés à respecter scrupuleusement les normes d'hygiène et de conservation des aliments sous peine de sanctions sévères.

De leur côté, les consommateurs doivent alors faire preuve de vigilance et privilégier l'achat de produits auprès de sources fiables. Vérifier la fraîcheur des aliments, s'assurer de leur traçabilité et éviter les circuits de distribution douteux sont des réflexes essentiels pour garantir une alimentation saine et sécurisée.

Cette affaire rappelle donc la nécessité d'une sensibilisation constante sur les bonnes pratiques alimentaires et les dangers liés à la consommation de produits impropres. L'implication de tous les acteurs, des autorités aux citoyens, est indispensable pour garantir la sécurité sanitaire et protéger la santé publique.

AFFAIRES RELIGIEUSES :

Zakat El-Fitr fixée cette année à 150 DA

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a fixé Zakat El-Fitr cette année (1446 de l'hégire) à 150 DA, invitant les imams à procéder à sa collecte à compter du 15e jour du mois sacré de Ramadhan, selon un

communiqué du ministère. Après consultation de la Commission nationale de la Fatwa, le ministère invite à "s'acquitter de Zakat El-Fitr, fixée cette année à 150 DA, soit un Saâ (une mesure de 2kg) de la subsistance des Algériens",

précise le communiqué publié samedi.

Le ministère a chargé les imams des mosquées de procéder, en collaboration avec les comités du fonds de la Zakat des mosquées à travers l'ensemble du territoire national, à la collecte de Zakat

El-Fitr à compter du 15e jour du mois sacré de Ramadhan en vue de sa redistribution aux nécessiteux, un ou deux jours avant l'Aïd El-Fitr".

"Zakat El-Fitr est obligatoire pour tout musulman, aussi bien nanti que pauvre, qui doit s'en



acquitter pour lui-même et pour les personnes à sa charge", a rappelé le ministère, ajoutant qu'"il est préférable de faire don de la Zakat en espèces car c'est la formule la mieux indiquée pour les pauvres".

UNE MÉGA-USINE À 400 MILLIONS \$: Hyundai prépare son arrivée en Algérie

L'Algérie enclenche la vitesse supérieure dans sa course vers l'industrialisation avec l'arrivée imminente d'une usine Hyundai, un projet qui promet de transformer le paysage automobile du pays.

Dimanche dernier à Alger, le ministre de l'Industrie, SifiGhrieb, a reçu une délégation du groupe omanais Bahwan Holding. Ainsi que des représentants du constructeur automobile sud-coréen Hyundai pour discuter des modalités de cette implantation.

Ce projet, qui s'inscrit dans la volonté des autorités algériennes de développer une industrie mécanique locale, est porteur de grandes promesses pour le secteur automobile

national.

Hyundai en Algérie : une offre diversifiée, entre thermique et électrique

Les discussions entre les parties prenantes visent à établir une feuille de route commune pour concrétiser ce projet industriel. En effet, des rencontres précédentes avaient eu lieu, notamment en juillet 2024 et janvier 2025, jetant les bases de cette collaboration.

L'usine, dont l'investissement est estimé à 400 millions de dollars, permettra la production de plusieurs modèles de véhicules, aussi bien des voitures de tourisme que des utilitaires. L'objectif affiché est double, d'un côté proposer des véhicules abordables au marché

algérien, de l'autre, consolider la position de l'Algérie en tant que hub de production automobile en Afrique.

L'usine Hyundai en Algérie produira trois modèles de voitures de tourisme et deux types de véhicules utilitaires. Mais au-delà de ces gammes traditionnelles, le projet prévoit déjà une évolution vers la mobilité électrique.

Hyundai, qui a fait de l'innovation et de la transition énergétique un axe majeur de son développement, intégrera des véhicules électriques à ses lignes d'assemblage en Algérie. Cette stratégie répond à une double exigence, s'aligner sur les tendances mondiales et offrir au consommateur algérien des solutions de mobilité durable.

Un investissement de 400 millions de dollars : l'Algérie, futur pôle automobile africain ?

Cela dit, l'implantation de Hyundai en Algérie ne se limite pas à répondre à la demande locale. Le constructeur vise également les marchés régionaux, profitant de la situation géographique stratégique de l'Algérie. En accédant à la fois aux marchés africains et européens. Hyundai entend capitaliser sur la stabilité du marché algérien et les nouvelles réglementations gouvernementales favorisant l'investissement industriel.

La production des premiers véhicules est attendue pour fin 2026. Un SUV abordable et un véhicule utilitaire seront les premiers modèles fabriqués



sur place. Dès 2027, une berline et un autre utilitaire viendront enrichir la gamme, suivis en 2028 par une citadine accessible.

En somme, avec cette usine, la sixième à voir le jour après celles de Fiat, Cherry, Geely, JAC et Jetour. L'Algérie renforce son industrie automobile et pose un jalons supplémentaire vers une autosuffisance industrielle. Ce projet Hyundai s'inscrit ainsi dans une dynamique de développement durable et de diversification économique. Répondant aux ambitions du pays de devenir un acteur majeur de l'industrie automobile africaine.

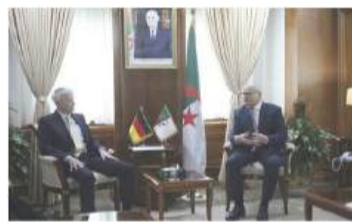
ENERGIES RENOUVELABLES:

Les projets conjoints au centre d'une rencontre entre Yassaâ et l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ a reçu, jeudi, l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'Algérie, les deux parties s'étant félicitées du progrès réalisé en matière de coopération bilatérale et de projets conjoints, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, du développement de l'hydrogène et de l'efficacité énergétique, selon un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

Lors de la rencontre qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère, "les deux parties se sont félicités du progrès réalisé en matière des projets communs à leur tête le projet "TaqatHy" qui vise à renforcer les compétences techniques via la chaîne de la valeur complète des énergies renouvelables et de l'hydrogène et le projet "South 2 Corridor" qui représente un pas important vers la consécration de l'Algérie en tant que principal fournisseur de l'hydrogène propre vers l'Europe", ajoute le communiqué.

La rencontre a également été une



occasion pour "évaluer les relations de coopération entre l'Algérie et l'Allemagne dans le domaine de l'énergie renouvelable, le développement de l'hydrogène et l'efficacité énergétique mais aussi pour explorer les perspectives d'investissement entre les sociétés des deux pays et renforcer l'échange

d'expériences et d'expertises outre le transfert de technologie, la formation et les efforts communs à même de réduire l'empreinte carbone conformément aux orientations mondiales de la transition énergétique".

M. Yassaâ a affirmé l'importance du partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne dans le secteur des énergies renouvelables, soulignant l'engagement de l'Algérie à développer des projets durables de nature à renforcer sa place en tant que plaque tournante stratégique en matière des énergies propres, grâce

à ses larges ressources naturelles et humaines.

De son côté, l'ambassadeur allemand a exprimé "la volonté de son pays de renforcer la coopération avec l'Algérie", mettant en avant "les grandes potentialités du secteur énergétique algérien, notamment en matière d'énergies renouvelables et d'hydrogène vert".

Il a également affirmé "la disponibilité de l'Allemagne à soutenir les projets algériens dans ce domaine, à travers des investissements directs et des partenariats stratégiques à long terme", conclut le communiqué.

HYDROCARBURES:

La compagnie chinoise ZPEC obtient la pré-qualification d'opérateur investisseur

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a attribué une attestation de pré-qualification à la compagnie chinoise Zhongman Petroleum and Natural Gas Group Corp Ltd. "ZPEC", en qualité d'opérateur-investisseur

onshore, a-t-elle annoncé jeudi dans un communiqué.

La remise de cette attestation de pré-qualification s'est déroulée, jeudi, lors d'une cérémonie présidée par Mourad Beldjehem, président du Comité de direction d'Alnaft, a précisé la même source.

L'attestation a été remise par le directeur de la division Promotion et valorisation du domaine minier hydrocarbures au sein d'Alnaft, Lounes Adour, au manager général assistant de la compagnie ZPEC, M. Sun Qi, a ajouté le communiqué.

La compagnie chinoise "accorde,

actuellement, un intérêt avéré à l'investissement en Algérie par la participation au déroulement des DATA ROOM, organisé par Alnaft dans le cadre de l'appel à la concurrence international AlgeriaBid Round 2024", a fait savoir l'agence.

Fondée en 2003 et entrée en bourse de Shanghai en 2017, ZPEC est une compagnie privée qui active dans l'exploration et la production des hydrocarbures, notamment en Chine et à l'international, à savoir à Kazakhstan et en Irak, a-t-on souligné de même source.



M-PAIEMENT:

Les transferts entre particuliers ont plus que doublé en 2024

Les transferts de fonds entre particuliers (P2P) via mobile ont bondi de 109 % en 2024, illustrant l'essor des paiements numériques en Algérie, notamment parmi les jeunes en quête de solutions plus rapides et pratiques. Selon le dernier bilan du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique), les transferts P2P ont connu une croissance "exponentielle" l'année dernière, atteignant un montant total de 503 milliards de dinars, contre 241 milliards de dinars en 2023.

Le nombre de transferts P2P est passé de 17,8 millions de transferts

en 2023 à 36,2 millions en 2024, à travers les applications BaridMob et Wimpay, soit une hausse de 103 %, précise la même source.

Les paiements par téléphone mobile destinés aux web marchands ont également enregistré une croissance significative: le nombre de transactions a augmenté de 49 % sur un an, atteignant 58,4 millions d'opérations, pour un montant de 43,5 milliards de dinars (+56 %).

Opérationnel en Algérie depuis 2022, le paiement mobile inclut les paiements par QR code et les transferts P2P. Dans un premier temps, ce service était limité aux transactions intra-bancaires

au sein de la Banque nationale d'Algérie (BNA), Al Salam Bank Algeria et Algérie Poste. Depuis janvier dernier, cinq autres banques proposent des services de paiement mobile à leurs clients et ce, grâce notamment à la mise en place de l'interopérabilité en juin 2024.

D'après le bilan du GIE Monétique, le montant total des paiements électroniques (via TPE, internet ou mobile) s'est élevé à 643,8 milliards de dinars en 2024, contre 332,6 milliards de dinars en 2023, soit une progression de 48,3 %.

Les paiements en ligne ont connu une augmentation de 61 % sur un an, atteignant 51,9 milliards de dinars.



Le secteur des télécommunications (paiement des factures et rechargement de crédits auprès des opérateurs de téléphonies et fournisseurs d'accès à internet) reste le plus dynamique, avec 9,83 millions de transactions sur un total de 19 millions effectuées en ligne. Par ailleurs, le nombre total d'opérations de retrait sur les

distributeurs automatiques de billets (ATM) a augmenté, passant de 174,4 millions en 2023 à 197,3 millions en 2024, pour un montant total de plus de 44,6 milliards de dinars. L'analyse du ratio paiements électroniques/retraits révèle une légère tendance vers la digitalisation : ce ratio est passé de 0,1 en 2023 à 0,2 en 2024.

"Les porteurs de carte effectuent moins de retraits en espèces et se tournent progressivement vers les paiements électroniques. Cette tendance pourrait s'accroître avec la densification du réseau d'acceptation", souligne le rapport du GIE Monétique.

ANNABA / FÊTE DE LA VICTOIRE- 19 MARS 62

L'Algérie célèbre le 63^{ème} anniversaire de la victoire sous le signe du souvenir et de la fidélité

Sihem.Ferdjallah

Le 19 mars 2025, l'Algérie commémore le 63^e anniversaire de la signature des accords d'Évian, qui ont marqué la fin de la guerre de libération et ouvert la voie à l'indépendance du pays. Cette journée, placée sous le slogan "Sur les traces de la victoire, fidélité au parcours des hommes libres", est une occasion de rendre hommage aux martyrs et de

rappeler l'importance du combat mené pour la souveraineté nationale.

À travers tout le territoire, des cérémonies officielles, des expositions et des conférences historiques sont organisées pour sensibiliser les nouvelles générations à l'héritage de la révolution. À Annaba, comme dans plusieurs autres wilayas, les autorités locales, les anciens combattants et la société civile se réuniront pour honorer

la mémoire des héros de la nation.

Les célébrations de cette année mettent en avant la transmission des valeurs de patriotisme et de sacrifice, tout en soulignant les défis actuels et futurs de l'Algérie. En rappelant les souffrances et les luttes du passé, cette commémoration se veut aussi un message d'unité et d'espoir pour les générations à venir.

Gloire et éternité à nos martyrs.



ANNABA / PRÉSERVATION DE LA MÉMOIRE NATIONALE

Conférence historique consacrée aux victoires de l'Algérie nouvelle

S.Y

La coordination nationale pour la préservation de la mémoire nationale et du patrimoine historique, bureau de la wilaya d'Annaba, organise cette semaine une conférence historique axée sur les défis et les succès de l'Algérie nouvelle, guidée par la vision du président Abdelmadjid Tebboune. L'événement se tiendra le mercredi 19 mars, à l'occasion du 63^{ème} anniversaire de la fête de la Victoire, marquant la signature des accords d'Évian en 1962. Placée sous le slogan

« Sur les traces de la victoire, en hommage au parcours des combattants de la liberté », cette rencontre rassemblera des penseurs, écrivains, historiens et universitaires. La conférence, intitulée « L'Algérie nouvelle... Victoires et défis », est organisée en partenariat avec l'Institut national de formation supérieure des sages-femmes d'Annaba. Elle débutera à 21 heures et s'annonce riche en interventions et en prestations culturelles. Au programme, des allocutions du directeur de l'institut et du président du bureau de la coordination, suivies de

lectures poétiques en hommage à l'histoire nationale. La professeure Ourissi.Aanimera une conférence sur les défis et les victoires de l'Algérie contemporaine, tandis que l'intervention de l'enseignant Naâmane Abdelmadjid viendra compléter cette réflexion. La soirée sera également marquée par des récitations poétiques des étudiantes ainsi qu'une pièce de théâtre intitulée « IḥdiyaJaddi », interprétée par un groupe d'étudiants. Des distinctions viendront clore cette rencontre mémorielle et culturelle.



ANNABA:

Vers un nouveau souffle pour l'amélioration urbaine

Sihem.Ferdjallah

Annaba poursuit son engagement en faveur du développement urbain avec une réunion stratégique présidée, hier dimanche, par le secrétaire général de la wilaya. Ce rassemblement, qui a réuni les principaux acteurs institutionnels, avait pour objectif d'étudier et de proposer de nouveaux projets d'amélioration urbaine dans l'ensemble des communes de la wilaya.

L'événement a vu la participation du wali-délégué de la circonscription administrative

Benmostefa Benaouda (Ex-Draa Errich) du chef de cabinet, des chefs de daïras ainsi que des présidents des Assemblées Populaires Communales. Plusieurs directeurs des secteurs clés étaient également présents, notamment ceux de l'urbanisme, des travaux



publics, des ressources en eau, de l'environnement, du transport, de l'industrie, de l'énergie et des mines, ainsi que le directeur de la société Sonelgaz.

Cette réunion a permis d'aborder divers projets structurants visant à

moderniser les infrastructures, améliorer l'environnement urbain et renforcer les services de base pour les citoyens. Les discussions ont porté sur l'embellissement des espaces publics, la réhabilitation des routes et des réseaux

d'assainissement, ainsi que sur les solutions énergétiques pour optimiser l'éclairage public et réduire les perturbations dans la distribution de l'électricité. À travers cette initiative, la wilaya d'Annaba réaffirme sa volonté de mettre en place une stratégie cohérente

pour un cadre de vie plus agréable et fonctionnel. Les recommandations issues de cette réunion devraient permettre d'accélérer la concrétisation des projets en cours et d'en initier de nouveaux pour répondre aux attentes de la population.



ANNABA / SÛRETÉ DE LA WILAYA La police honore ses agents aux besoins spécifiques



SihemFerdjallah

La Direction de la Sûreté de la wilaya d'Annaba a organisé une cérémonie en l'honneur des personnes aux besoins spécifiques issues des rangs de la police nationale et des ayants-droits. L'événement, qui s'est tenu au Club des cadres du siège de la sûreté de wilaya, a mis en lumière l'engagement des autorités en faveur d'une meilleure prise en charge de cette catégorie.

Lors de cette cérémonie, plusieurs intervenants ont souligné l'importance de l'intégration des personnes en situation d'handicap dans la vie professionnelle et sociale, ainsi que les efforts déployés par la direction générale de la sûreté nationale pour leur garantir des conditions de travail adaptées. Un hommage particulier

a été rendu aux agents qui, malgré leur handicap, continuent à servir avec dévouement et engagement.

Des distinctions ont été remises aux policiers honorés, en reconnaissance de leur persévérance et de leur contribution au sein de l'institution sécuritaire. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique plus large visant à promouvoir l'inclusion et l'égalité des chances, conformément aux directives des hautes autorités du pays.

À travers cette célébration, la police d'Annaba réaffirme son attachement aux valeurs de solidarité et de reconnaissance envers ses éléments, tout en sensibilisant à la nécessité d'un soutien renforcé aux personnes en situation d'handicap dans tous les secteurs de la société.

EL TARF / CRIMINALITÉ 120 kg de câbles en cuivres récupéré et arrestation d'un individu



Imen.B

Dans une série d'opérations policières menées par la sûreté de wilaya d'ElTarf, les services de sécurité de Chbaita Mokhtar ont réussi à mettre un terme aux activités des voleurs de câbles en cuivre. Les forces de l'ordre ont arrêté un individu, pour vol de câbles en cuivre, suivi d'actes de vandalisme délibéré.

L'opération, qui a eu lieu le week-end dernier, a permis de récupérer près de 120 kg de barres et de câbles en cuivre volés. Les autorités ont également saisi les outils

utilisés dans ces actes criminels, marquant ainsi une victoire significative contre ce fléau qui a affecté la région.

Des poursuites judiciaires ont été établies à l'encontre du suspect. Le mis en cause a été présenté par devant le procureur de la république au tribunal de Dreaan. Cette action démontre l'engagement des forces de sécurité à lutter contre toutes les formes de criminalité, en particulier celles liées au vol de câbles en cuivre, qui entraînent non seulement des pertes financières mais aussi des dommages aux infrastructures.

ANNABA / DANGERS DE LA ROUTE Manœuvres dangereuses des conducteurs de véhicules et de motos : Un fléau persistant

Sihem.Ferdjallah

À Annaba, la circulation devient de plus en plus chaotique en raison des comportements imprudents de nombreux conducteurs. Entre dépassements risqués, stationnements anarchiques et non-respect des règles de priorité, les routes de la ville sont le théâtre d'un véritable désordre qui met en péril la sécurité des usagers. Chaque jour, des automobilistes effectuent des demi-tours en pleine circulation, coupent la route sans prévenir ou s'arrêtent brusquement, créant des situations dangereuses. L'impatience et le manque de civisme semblent l'emporter sur le respect du code de la route.

Dans les rues animées du centre-ville, les feux de signalisation sont souvent ignorés, les voitures stationnées en double file bloquent la circulation et les klaxons résonnent sans relâche. Les motards, eux, zigzaguent entre les véhicules, parfois sans casque, prenant des risques inconsidérés. Ces comportements rendent la conduite difficile et accroissent les embouteillages déjà omniprésents. De nombreux habitants dénoncent un manque



de contrôle et estiment que les autorités ne sanctionnent pas sévèrement les infractions. Pourtant, la sûreté urbaine ne cesse de multiplier les opérations de répression et de sensibilisation pour tenter de limiter ces dérives.

Malgré ces mesures, le problème persiste. Certains estiment qu'une véritable amélioration ne pourra avoir lieu qu'avec une prise de conscience collective des conducteurs. Le respect des règles, la patience et une conduite plus responsable sont les seules solutions pour rendre la circulation plus fluide et plus sûre à Annaba. En attendant, les rues de la ville continuent d'être marquées par des manœuvres imprudentes, augmentant chaque jour le risque d'accidents.

ANNABA / ACCIDENT DE LA ROUTE Un homme fauché mortellement par un véhicule sur la RN 44



Imen.B

Un tragique accident s'est produit, hier, vers les coups de 18hrs, lorsqu'un homme âgé de 37ans a été fauché par un véhicule. L'incident s'est déroulé au niveau de la RN44 à proximité de la localité d'Oued Zied à Berrahal. Malgré l'intervention rapide des secours, la victime est décédée sur le coup. Selon les premières informations, l'homme a été percuté par un véhicule qui circulait à grande vitesse, provoquant un choc violent. Les autorités locales et les services d'urgence ont rapidement été alertés, mais malheureusement, le pronostic vital de la victime était

déjà engagé à son arrivée sur les lieux. La police a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de l'accident et savoir si des facteurs tels que la vitesse, l'état de la route, ou la conduite du véhicule sont en cause. Les témoins de l'accident ont été interrogés pour fournir des détails supplémentaires. Cet accident tragique rappelle la nécessité de respecter les règles de circulation pour garantir la sécurité de tous, et la police a appelé à une vigilance accrue, notamment dans les zones urbaines à fort trafic. Les autorités locales ont exprimé leurs condoléances à la famille de la victime.

ANNABA / ETAT CIVIL :

Visites d'inspection dans les services d'état civil pour améliorer l'accueil des citoyens

S.Y

Les guichets d'état civil sont ouverts exceptionnellement pendant les week-end et même après l'iftar, afin de permettre aux citoyens de récupérer leurs documents administratifs. Parmi les documents concernés figurent les actes de naissance, les certificats de situation familiale

et les certificats de résidence, particulièrement requis pour les dossiers de logement dans le cadre du programme AADL et notamment la régularisation des dossiers de pension de retraite qui intervient selon le mois de naissance des titulaires. Pour garantir un accueil optimal et une prise en charge efficace des demandes, des visites d'inspection ont été effectuées par les chefs

de daïras. Ces contrôles ont permis d'évaluer les conditions d'accueil des citoyens, de vérifier la disponibilité des agents et de s'assurer du bon déroulement des procédures. Les responsables ont notamment insisté sur l'importance de la courtoisie et du comportement des guichetiers face aux besoins du public. Ces actions ont été observées dans plusieurs communes de la

wilaya d'Annaba, notamment à Berrahal, El Bouni, El Hadjar, Sidi Amar, Oued El Aneb, ainsi que dans la circonscription administrative de Draa El Rich, sans oublier les communes d'El Gantra, El Chorfa et Aïn Berda. Les agents mobilisés se sont engagés à accueillir les citoyens dans les meilleures conditions possibles, mettant tout en œuvre pour assurer un service



rapide et efficace. Des moyens supplémentaires ont été déployés afin de fluidifier les démarches et de réduire les délais d'attente. Les citoyens sont ainsi invités à se rapprocher des guichets d'état civil pour obtenir leurs documents nécessaires dans les meilleurs délais.

ANNABA / AGRICULTURE :

La commission technique locale étudie les dossiers d'aides et d'appui technique aux agriculteurs

S.Y

La cheffe de service de l'organisation de la production et de l'appui technique a présidé une réunion de la commission technique locale, représentant la directrice

des services agricoles (DSA). Cette rencontre avait pour objectif l'examen de plusieurs dossiers de soutien, portant notamment sur les engrais subventionnés, les aliments pour bétail enrubannés et l'irrigation agricole. La réunion a rassemblé

plusieurs responsables et acteurs clés du secteur agricole, parmi lesquels le directeur de la caisse régionale de coopération agricole, le président de la chambre d'agriculture, le coordinateur régional de l'union nationale des agriculteurs

algériens, la représentante de la conservation des forêts, un représentant de la direction de l'hydraulique ainsi que les chefs des services agricoles locaux. Les échanges ont permis d'examiner en détail les demandes d'aides afin de garantir une répartition



équitable et adaptée aux besoins des exploitants. Les participants ont souligné l'importance de ces soutiens pour renforcer la productivité agricole et accompagner les agriculteurs face aux défis climatiques et économiques actuels.

ANNABA / AIN EL BERDA :

Le marché de Ramadhan bien approvisionné

S.Y

Les autorités du commerce ont intensifié leurs efforts pour assurer la disponibilité des produits de large consommation. La direction du commerce et de la promotion des exportations de la wilaya d'Annaba, en

collaboration avec l'Inspection régionale du commerce d'El Hadjar, a organisé un marché de Ramadhan, situé à Ain El Berda Centre. Cet espace commercial temporaire propose une large gamme de produits alimentaires essentiels, à des prix étudiés pour alléger les dépenses des ménages

durant cette période de forte consommation. Les visiteurs peuvent y trouver des denrées de base telles que la semoule, l'huile, le sucre et les légumes secs, mais aussi des produits frais et des dattes, très prisées pendant le Ramadan. L'initiative vise non seulement à garantir

l'accès à des produits de qualité à des tarifs abordables, mais aussi à lutter contre la spéculation et la flambée des prix, souvent observées durant cette période. Les autorités locales assurent une veille constante pour éviter toute pénurie et répondre efficacement aux besoins des habitants. Les



visiteurs du marché ont salué cette initiative, soulignant la diversité des produits proposés et les prix compétitifs. Les organisateurs encouragent les citoyens à privilégier ces espaces encadrés afin de réaliser leurs achats dans les meilleures conditions.

ANNABA / TRAFIC ROUTIER :

A l'approche de l'Aïd El Fitr, le centre-ville complètement saturé après l'iftar

Imen B

A l'approche de l'Aïd El-Fitr, une véritable marée humaine envahit le centre-ville de la "Coquette" créant des bouchons monstres après la rupture du jeûne. Cet envahissement va se renforcer

de jour en jour jusqu'au jour J, celui de la célébration de l'Aïd El Fitr. Une virée en soirée a permis de constater l'ampleur de cette marée humaine. A cet effet, « Comment voulez-vous circuler convenablement ? » demande une conductrice quand

la circulation est complètement saturée. Plusieurs personnes ont dénoncé ce phénomène qui prend de l'ampleur pour solliciter l'intervention des autorités, afin de multiplier les parkings ou aires de stationnement, enfin d'alléger la circulation au niveau

du centre-ville. Même les plaques imposant un stationnement par quinzaine, ne sont plus respectées par les automobilistes soucieux de dénicher un espace pour garer. Comment admettre que des véhicules soient garés sur les deux flancs des rues et ruelles ou



boulevards parfois exigus. Selon les plaignants, Il est anormal que le centre-ville ne soit pas suffisamment doté de parking, vu que les parkings existants et les trottoirs ne suffisent pas pour alléger cette circulation, observée du matin au soir.

ANNABA / PRÉVENTION ROUTIÈRE :

La Protection civile appelle à la vigilance face à l'utilisation du téléphone au volant

Imen B

La Protection civile d'Annaba a lancé un appel à la vigilance concernant l'utilisation du téléphone portable au volant, soulignant les dangers considérables que cela représente pour la sécurité routière. L'usage du téléphone au volant reste l'une des principales causes d'accidents

de la route, et la Protection civile insiste sur la nécessité d'adopter une conduite responsable et sans distraction. Selon les statistiques récentes, l'utilisation du téléphone portable, que ce soit pour passer des appels, envoyer des messages ou utiliser des applications, diminue la concentration des conducteurs, et augmente ainsi

les risques de collision. En effet, l'attention du conducteur est détournée de la route, ce qui peut entraîner des accidents graves, souvent évitables. La Protection civile appelle ainsi les conducteurs à respecter les règles de sécurité et à éviter toute inadvertance. "La route doit être un lieu de vigilance et de responsabilité,

et chaque conducteur doit être conscient des risques encourus", ont précisé les responsables. Des campagnes de sensibilisation sont régulièrement organisées pour informer le public sur les dangers de cette pratique et encourager l'utilisation d'équipements mains-libres lorsque cela est nécessaire. En outre, les autorités rappellent



que des sanctions sévères sont prévues pour ceux qui sont pris en flagrant délit d'utilisation du téléphone au volant. La Protection civile réitère son appel à la prudence, soulignant que la vie des conducteurs, des piétons et des autres usagers de la route dépend avant tout du respect des règles de sécurité.

Yémen

Donald Trump déclare que les Etats-Unis ont frappé les rebelles houthistes, qui rapportent la mort d'au moins 31 personnes

L'Iran, qui soutient financièrement et militairement les rebelles yéménites, a condamné ces bombardements « barbares ». « Cette agression ne restera pas sans réponse », ont prévenu les houthistes dans un communiqué de leur bureau politique, selon le monde.fr.

Au moins trente et une personnes, selon un bilan annoncé dimanche 16 mars, ont été tuées au Yémen par une série de bombardements américains la veille contre les rebelles houthistes à la suite de leurs menaces contre le commerce maritime.

Les Etats-Unis ont mené « une action militaire décisive et puissante » contre les houthistes au Yémen, a déclaré Donald Trump. « Nous utiliserons une force létale écrasante jusqu'à ce que nous ayons atteint notre objectif », a-t-il prévenu. Il s'agit des premières frappes américaines contre les houthistes depuis le retour du président américain à la Maison Blanche, le 20 janvier.

Selon le ministère de la santé des houthistes, ces bombardements



ont visé la capitale, Sanaa, les gouvernorats de Saada (nord) et d'Al-Bayda (centre) ainsi que la ville de Radaa (centre). Ils ont fait au moins trente et un morts et cent un blessés, « pour la plupart des enfants et des femmes », a rapporté sur le réseau social X le porte-parole du ministère, Anis Al-Asbahi.

« Cette agression ne restera pas sans réponse, et nos forces armées sont prêtes à répondre à l'escalade par l'escalade », a déclaré le

bureau politique des rebelles dans un communiqué diffusé par la chaîne Al-Massirah. Les houthistes contrôlent de larges pans du Yémen en guerre, dont la capitale.

De son côté, l'Iran, qui soutient financièrement et militairement les rebelles houthistes, a « condamné fermement les frappes aériennes barbares menées par les Etats-Unis », rapporte un communiqué de la diplomatie iranienne dimanche, qui déplore des « dizaines de morts et

de blessés », dont des « femmes et enfants yéménites innocents ».

Soutien à Gaza

Samedi soir, la télévision des rebelles, Al-Massirah, avait annoncé qu'une « attaque américano-britannique » avait visé le district de Shououb, dans le nord de Sanaa, ainsi que Saada, fief des rebelles dans le nord du Yémen. Londres n'a pas annoncé de frappes. Un photographe de l'Agence France-Presse (AFP) présent dans la capitale yéménite a entendu trois explosions et vu des panaches de fumée s'élever d'un quartier résidentiel.

Ces bombardements surviennent après l'annonce par les houthistes, le 11 mars, de leur intention de reprendre les attaques qu'ils menaient depuis plus d'un an au large du Yémen contre des navires de commerce qu'ils estiment liés à Israël. Ces rebelles, qui soutiennent le mouvement islamiste palestinien Hamas à Gaza, ont affirmé que cette décision avait été prise à la suite du refus d'Israël de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire vers la bande de Gaza,

dévastée par quinze mois de guerre. « Vos attaques doivent cesser à partir d'aujourd'hui », a lancé M. Trump au sujet des « terroristes houthistes », auxquels il a promis « l'enfer ». Sur son réseau Truth Social, le président américain a aussi adressé un message à l'Iran : « Le soutien aux terroristes houthistes doit s'arrêter immédiatement ! Ne menacez pas le peuple américain, leur président (...) ou les routes maritimes mondiales. Et si vous le faites, attention, parce que l'Amérique vous en tiendra totalement responsables et nous ne vous ferons pas de cadeau ! »

« Le gouvernement américain n'a ni l'autorité ni le droit de dicter la politique étrangère de l'Iran », a répondu sur X le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi, appelant à « cesse[r] de tuer le peuple yéménite ». « Plus de 60 000 Palestiniens ont été tués et le monde tient l'Amérique pleinement responsable », a ajouté M. Araghchi, en référence au soutien indéfectible des Etats-Unis à Israël, dans sa guerre à Gaza contre le Hamas.

En Macédoine du Nord, 51 morts dans l'incendie d'une discothèque

L'incendie a ravagé un établissement de la ville de Kocani lors d'un concert auquel assistaient environ 1 500 personnes. Plus de 100 personnes ont également été blessées, a annoncé le ministre de l'intérieur, selon le monde.fr.

Un incendie dans une discothèque de Kocani, en Macédoine du Nord, où se tenait un concert, a causé la mort de cinquante et une personnes et en a blessé une centaine dans la nuit de samedi à dimanche 16 mars, a annoncé le ministre de l'intérieur, Pance Toskovski, venu sur les lieux

du drame dimanche matin.

L'incendie a ravagé la discothèque Pulse Club de cette ville d'environ 30 000 habitants, située dans l'est du pays, à une centaine de kilomètres de la capitale Skopje, lors du concert de DNK, un groupe de hip-hop très populaire dans le pays. « Environ 1 500 personnes » assistaient à ce concert qui a commencé à minuit, essentiellement des jeunes, selon l'agence officielle MIA.

Sur des vidéos publiées sur les réseaux sociaux et tournées avant l'incendie, on peut voir des jets de scène, sortes de feux d'artifice

d'intérieur utilisés pendant les concerts. D'autres vidéos publiées par des médias locaux montrent l'entrée du bâtiment noircie par les flammes.

Les blessés ont été transportés vers les hôpitaux de Kocani et de Stip, à une trentaine de kilomètres au sud de Kocani, ainsi que vers Skopje, a précisé le ministre de l'intérieur. Le premier ministre, Hristijan Mickoski, ainsi que le directeur du Centre de gestion des crises et le directeur du Bureau de la sécurité publique étaient également sur place dimanche matin.



Narcotrafic

Les questions que pose le nouveau régime carcéral d'isolement voulu par Gérald Darmanin

Le ministre de la justice s'est inspiré du modèle italien créé afin de contrer la Mafia pour ajouter deux articles à une proposition de loi qui arrive à l'Assemblée nationale, lundi 17 mars. Le Conseil d'Etat valide le principe des mesures mais demande des modifications pour éviter un « risque d'inconstitutionnalité », selon le monde.fr.

Mohamed Amra n'entrera pas dans l'histoire uniquement comme l'un des détenus français resté le plus longtemps en cavale après son éviction de prison, mais aussi comme le principal inspirateur d'un régime de détention qui,



s'il est voté, en fera l'un des plus stricts d'Europe. Convaincu d'avoir l'opinion publique avec lui, Gérald Darmanin a voulu frapper fort et vite, dans la foulée de l'arrestation du narcotrafiquant, le 22 février.

Profitant de l'arrivée à l'Assemblée nationale, lundi 17 mars, de la proposition de loi de sénateurs sur le narcotrafic, le garde des sceaux a introduit deux amendements, particulièrement controversés. Le premier concerne un nouveau régime d'isolement carcéral qui va mettre sous cloche la vie de 200 narcotrafiquants (et, à terme, de plus de 700 détenus) qui rejoindront à partir de l'été les deux

premières prisons ultrasécurisées, à Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais) et à Condé-sur-Sarthe (Orne). « Ce que je crée est quelque chose de révolutionnaire, et de très dur, j'en conviens », a reconnu Gérald Darmanin, sur Sud Radio, le 13 mars. Plus spécifique, mais très sensible pour la grande majorité des magistrats et des avocats, le deuxième amendement compte généraliser l'utilisation de la visioconférence dans la conduite des enquêtes, afin d'éviter les transferts (et donc les risques d'évasion) de la prison vers le tribunal de ces détenus particulièrement dangereux.

CORÉE DU SUD:

Des manifestants en grève de la faim pour protester contre la libération de Yoon Suk-yeol

En Corée du Sud, il y a une semaine, le président suspendu Yoon Suk-yeol sortait de prison. Le chef d'État est toujours accusé de « rébellion » après son coup de force du 3 décembre dernier. Pour protester contre sa libération, une vingtaine de citoyens ont entamé une grève de la faim. Notre correspondante les a rencontrés sur la place principale de Séoul, pendant un rassemblement pour la destitution du président.

Ils campent jour et nuit devant le palais Gyeongbokgung depuis une semaine. Et cela fait autant de

jours que Kim Eun-jeung n'a pas mangé une seule fois. L'activiste est coprésidente du mouvement « Actions urgentes pour la destitution immédiate de Yoon Suk-yeol ». Elle refuse de se nourrir, comme une vingtaine de représentants de la société civile... et ce, jusqu'à la destitution définitive du président.

« Yoon Suk-yeol a déclaré la loi martiale. C'est un cas évident d'insurrection », explique Kim Eun-jeung. « Le peuple a exigé son arrestation et sa détention et il y est parvenu. Le président a donc été arrêté, mais le tribunal et le procureur ont eu recours à

des techniques juridiques pour le faire libérer. Ce jour-là, nous avons donc pris la décision d'entamer une grève de la faim parce que la situation est grave ».

Des manifestants soutenus par une équipe médicale surveillent de sa tension artérielle, de sa glycémie et conseillent pour rester hydratée... Derrière ses lunettes rondes, Kim Eun-jeung loue le soutien de l'équipe médicale. Elle raconte aussi les nuits difficiles, avec le bruit de la circulation et l'odeur des pots d'échappement, mais sans jamais se plaindre.



L'activiste reste positive : « La base de motifs juridiques solides, et je pense qu'elle le fera », croit Kim Eun-jeung. La Cour constitutionnelle devrait destituer Yoon Suk-yeol, sur la

Le Canada allège les sanctions contre la Syrie et nomme une ambassadrice

OTTAWA: Le Canada a annoncé mercredi son intention d'alléger ses sanctions financières à l'encontre de la Syrie et de nommer une ambassadrice, alors que le gouvernement intérimaire de Damas cherche un soutien international.

«Le Canada réaffirme son engagement à soutenir une transition politique pacifique et inclusive qui est dirigée par la Syrie», a déclaré l'envoyé spécial du Canada pour la Syrie, Omar Alghabra, assurant «vouloir aider le pays à ne pas sombrer dans le chaos et l'instabilité».

Les sanctions contre le pays seront assouplies «pour permettre l'envoi de fonds par l'intermédiaire de certaines banques du pays, telles que la banque centrale de Syrie», précise



un communiqué du ministère canadien des Affaires étrangères. L'ambassadrice du Canada au Liban, Stefanie McCollum, assumera désormais aussi une fonction d'ambassadrice non-résidente en Syrie.

Le Canada, comme de

nombreux autres pays, avait imposé de lourdes sanctions au gouvernement de l'ex-président Bachar al-Assad et à des pans entiers de l'économie syrienne durant la guerre civile déclenchée en 2011.

Les nouvelles autorités syriennes

appellent depuis la chute d'Assad en décembre dernier à une levée totale de ces sanctions pour relancer l'économie et reconstruire le pays, ravagé après 14 années de guerre civile.

«Ces sanctions ont été utilisées comme un outil contre le régime d'Assad et leur assouplissement permettra de délivrer de l'aide, soutenir les efforts de redéveloppement local et contribuer à une reconstruction rapide de la Syrie», indique le communiqué.

L'Union européenne avait aussi annoncé fin février la suspension de sanctions visant des secteurs économiques clés en Syrie pour aider la reconstruction et accompagner la transition. Mais la situation reste très fragile.

Le président par intérim Ahmad al-Chareh, qui dirigeait le groupe

islamiste sunnite radical Hayat Tahrir al-Sham (HTS) avant de prendre le pouvoir en décembre, s'est engagé à protéger les minorités religieuses et ethniques de la Syrie, mais près de 1.400 civils ont été tués depuis le 6 mars, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). «Nous condamnons fermement ces atrocités et demandons aux autorités intérimaires de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à la violence», a déclaré la ministre canadienne des Affaires étrangères dans le même communiqué.

«Les civils doivent être protégés, la dignité et les droits humains de tous les groupes religieux et ethniques doivent être respectés et les auteurs de ces actes doivent être tenus responsables».

Un effondrement de l'Unrwa condamnerait une génération d'enfants palestiniens, dit son chef

GENEVE: Le chef de l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) a prévenu jeudi que si l'agence des Nations unies, en proie à d'importantes difficultés financières, devait disparaître, une génération d'enfants serait privée d'éducation, «semant les graines d'un plus grand extrémisme».

Le chef de l'Unrwa, Philippe Lazzarini, a assuré que l'organisation faisait face à une situation financière extrêmement tendue, soulignant qu'il existait un «risque réel d'effondrement et d'implosion de l'agence».

Si cela devait se produire, a-t-il déclaré à l'AFP, «nous sacrifierions définitivement une génération d'enfants, qui seraient privés d'une éducation correcte».

«Si vous privez 100.000 filles et garçons de Gaza, par exemple, d'éducation, et s'ils n'ont aucun avenir», a-t-il mis en garde, et «s'ils n'ont comme seule école que leur désespoir et une vie dans les décombres, je dirais que nous ne faisons que semer les graines d'un plus grand extrémisme».

«C'est la recette d'un désastre», a-t-il ajouté.

Créée en 1949, l'Unrwa opère dans les Territoires palestiniens occupés en fournissant des services aux réfugiés, notamment dans les domaines de l'éducation, la santé et l'assainissement.

M. Lazzarini a qualifié l'agence de «bouée de sauvetage» pour près de six millions de réfugiés palestiniens à qui elle vient en aide à Gaza, en Cisjordanie

occupée, au Liban, en Jordanie et en Syrie.

Mais les autorités israéliennes accusent des employés de l'Unrwa d'implication dans l'attaque du 7-October.

Ces accusations avaient poussé d'importants donateurs à suspendre leur financement de l'agence. Une enquête onusienne avait établi en août que neuf membres de son personnel «pourraient avoir été impliqués».

Fin janvier, Israël a mis fin à l'action de l'Unrwa sur son territoire, conséquence d'une loi votée en octobre qui n'interdit en revanche pas son activité en Cisjordanie occupée et dans la bande de Gaza.

M. Lazzarini avait estimé en début de semaine que l'Unrwa



ne pourrait être remplacée, si elle venait à disparaître, que par des institutions palestiniennes. Il avait à cette occasion admis que d'autres organisations pourraient se substituer à l'Unrwa pour acheminer des camions d'aide humanitaire à Gaza.

Mais il a souligné que le champ

d'action de l'UNRWA était beaucoup plus vaste. «Nous fournissons avant tout des services de type gouvernemental», a-t-il déclaré à l'AFP.

«Je ne vois donc pas d'ONG ou d'agences de l'ONU se lancer soudainement dans la fourniture de services de type public».

EN :

Le coach ne compte pas lâcher sa défense à trois

On se souvient tous du tournoi FIFA Séries du mois de mars 2024, lorsque Bensebaïni a contracté une blessure poussant Petkovic à faire glisser Mandi qui a joué axial gauche.

Le joueur de Lille avait commis une bourde fatale, expliquée plus tard par le sélectionneur par un déséquilibre connu, lorsqu'on aligne un droitier dans un poste qui convient à un gaucher. Cette remarque du sélectionneur l'a poussé ensuite à toujours équilibrer les deux postes dans sa liste, il fait en sorte d'avoir deux axiaux droits et deux axiaux gauches, afin de se mettre à l'abri d'éventuelles mauvaises surprises en cours du stage, toujours, jusqu'au jour où il a décidé de lancer son schéma à trois défenseurs

qui lui a visiblement donné satisfaction, il compte d'ailleurs la reconduire. En effet, cette fois on remarque que Petkovic a opté pour Bensebaïni, Touba et Madani, tous les trois gauchers et qui évoluant donc dans le même registre, alors que Mandi se retrouve seul sur le côté droit, un déséquilibre qui saute aux yeux, mais qui ne l'est pas vraiment aux yeux du coach. Pourtant en mars 2024, il avait mis l'accent sur la faute de Mandi le droitier qui a évolué sur l'autre côté.

Ce qui est certain, c'est que la présence de Mandi seul dans le groupe provoque un manque de profondeur à droite, Petkovic n'a peut-être pas trouvé un axial droit au niveau qu'il souhaitait, mais cela ne le dérange pas pour autant.

Préférence tactique

Le coach bosniaque ne trouve pas d'inconvénient à composer avec trois axiaux, il a sélectionné Touba, Bensebaïni et Madani, évoluant tous du même pied, car tout simplement il compte reconduire son schéma à trois axiaux (probablement le 3-4-3), qui permet le renforcement de l'axe de la défense et une répartition des tâches plus adaptée. Cette flexibilité dans l'utilisation des joueurs émane certainement de la maîtrise acquise par le coach national dans l'utilisation de son groupe, il connaît mieux ses joueurs, l'apport de chacun de ces derniers, y compris les latéraux, alignés en pistons, va donner l'équilibre manquant. Quant aux trois axiaux, ils pourraient être équilibrés avec la seule



présence d'un droitier sur son côté, et même s'il est absent, un gaucher jouerait à contrepied, la trois dans l'axe à pour le moment donné satisfaction, Petkovic ne la lâchera pas à l'occasion du périlleux déplacement à Francistown où les conditions de jeu vont

être difficiles (terrain, climat et jeûne), une défense à trois apporte plus de solidité, avec un milieu renforcé et permet de mieux gérer les transitions défensives face à une équipe qui jouera sûrement en contres, malgré le fait qu'elle évoluera chez elle.

EN :

Les joueurs les plus en forme depuis novembre

Alors que Vladimir Petkovic a annoncé sa liste des joueurs convoqués pour le stage du mois de mars, voici notre liste des joueurs algériens les plus en forme depuis le mois de novembre selon l'équipe type que concocte DZfoot chaque semaine.

NDRL : Il y'a eu 15 semaines depuis le dernier stage, soit 15 équipe type DZfoot. La note prend en compte chaque présence dans l'équipe type plus 0,5 point par présence sur le banc. En pointe de l'attaque il y'a match entre deux joueurs, Baghdad Bounedjah (5 fois sur 15 et une fois sur le banc) et Amine GOURI mais ce dernier qui été choisi une fois sur le côté gauche, a été aussi trois fois sur le banc. Amin Chiakha n'a lui été qu'une seule fois dans l'équipe type.

A gauche Youcef BELAILI est légèrement devant Mohamed Amoura avec le même nombre de titularisations mais le joueur de l'ES Tunis était plus souvent sur le banc.

Saïd Benrahma qui ne devrait pas être convoqué cette fois n'a fait que 1/15 et deux fois sur le banc.

A droite il n'y a pas vraiment de match puisque Riyad MAHREZ écrase tout. Anis Hadj Moussa arrive loin (3/15 dont deux en décembre) mais c'est le joueur que l'on retrouve le plus souvent sur le banc (5 fois)

En meneur deux joueurs sont proches, Housseem AOUAR, choisi trois fois comme titulaire et trois fois comme remplaçant et Himad Abdelli (4/15).

A la récupération un joueur se distingue c'est Yacine TITRAOUI présent 6 fois dans l'équipe de la semaine. Derrière on trouve Adem ZORGANE puis à égalité, Ismael Bennacer, et Haris Belkebla (4/15) mais ce deux derniers étaient plus souvent sur le banc.

Rayan AIT NOURI est le latéral gauche le plus présent tout comme Ramy Bensebaïni mais avec un banc de plus. Jaouen Hadjam n'est pas loin en étant 4 fois présent dont une fois comme latéral droit.

Dans l'axe c'est Ahmed TOUBA et Sohaïb NAIR sont les joueurs les plus en forme du moment, largement devant Mohamed-Amine Tougai (5/15) ou Aïssa Mandi (4/15).

A droite c'est Mitchell WEISER le plus



régulier mais Mehdi Dorval n'est pas loin derrière (4/15). Mohamed Farsi était hors saison alors que Youcef Atal était soit blessé soit non qualifié pour jouer.

Le dernier poste est celui où l'ont

a le moins de certitudes. Abdellatif RAMDANE a souvent été choisi par défaut car aucun international ne s'était montré à la hauteur. Anthony Mandrea et Alexis Guendouz n'ont fait partie que deux fois de l'équipe type.

KARATÉ / LIGUE MONDIALE : Cylia Ouikène sacrée

La karatéka algérienne Cylia Ouikène a remporté la médaille d'or dans la catégorie des 50 Kg, en battant la Kazakhe Zangibirbay Muldir en finale de la Ligue mondiale de karaté-do, dimanche à Guangzhou en Chine.

La championne algérienne a terminé le premier tour de la Ligue mondiale

en tête de son groupe, devant l'Égyptienne Jana Ali, l'Ukrainienne Yulina Balchevska et la Française Naswa Ahmed.

L'Algérienne a passé les quarts de finale face au Vénézuélienne Salazar Jurgel, avant de prendre le dessus sur l'Italienne Perfetto Alamenna (9-1), en demi-finale.



Premier League : Arsenal s'offre Chelsea et sécurise sa 2^{ème} place, Fulham enfonce Tottenham

En s'offrant le derby face à Chelsea cet après-midi (1-0), Arsenal prend le meilleur sur ses poursuivants et reste 2e de Premier League. Dans le même temps, Fulham a enfoncé Tottenham, 13e du championnat.

Si la course au titre est dénuée de suspense depuis bien longtemps en Premier League (Liverpool a décidé de ridiculiser la concurrence cette saison), celle pour les places européennes nous offre encore son lot d'incertitudes à 9 journées de la fin. Ce dimanche, le choc entre Arsenal, plus capable de gagner en championnat depuis un mois, et Chelsea, reboosté après 4 succès de rang partagés entre la scène nationale et continentale, n'était pas non plus évident à pronostiquer. Il a finalement tourné à l'avantage des Gunners (1-0), plus efficaces, et plus rodés que leurs adversaires.

Même privés de Saka, Havertz et Jesus, toujours blessés, les hommes d'Arteta ont su manœuvrer à leur guise des Blues désarçonnés, dépassés par le rythme imposé par les Gunners en début de rencontre. Après plusieurs moments de



chaleur sur le but de Robert Sanchez, c'est Merino qui ouvrait logiquement le score de la tête... et comme souvent sur corner (20e, 1-0). Trossard manquait constamment de justesse dans le dernier geste, quand Martinelli donnait des maux de tête à Cucurella et Badiashile, sans être récompensé. Et même si les Blues remportaient la bataille territoriale en fin de première période, il serait exagéré d'affirmer qu'ils dominaient leur sujet. Leur plus grosse situation venait d'ailleurs d'une erreur adverse, avec

cette faute de main sans incidence de Raya sur une reprise de Cucurella (37e).

Arsenal s'assure doucement sa 2e place, Chelsea va devoir batailler pour la C1

Au retour des vestiaires, les deux équipes brillaient plus par leurs coups de genou que par leurs coups de génie. Neto, Gabriel, Partey, Fofana et Odegaard étaient successivement avertis par l'inflexible Chris Kavanagh, et l'ambiance devenait électrique. Pour en revenir au football, les plus grosses occasions étaient à mettre à

l'actif des Gunners. Robert Sanchez était heureusement plus inspiré avec ses mains que ses pieds, et l'Espagnol s'employait parfaitement sur une volée de Merino (61e), puis sur une tentative d'Odegaard (64e). Dans une fin de match décousue, marquée par la maladresse, Arsenal se contentait du résultat et s'imposait.

Grâce à ce succès précieux, le club londonien pose une nouvelle pierre dans sa conquête de la 2e place. Les Gunners mettent Nottingham Forest à 4 points, et Chelsea

à 9. Les Blues, 4es, devront batailler jusqu'au bout pour s'assurer une place en C1 la saison prochaine (la 5e place sera qualificative). Dans l'autre rencontre de l'après-midi, forcément passée au second plan, Fulham a réalisé une superbe opération en battant Tottenham grâce à Rodrigo Muniz et Sessegnon (2-0). Les Cottagers, 8es, peuvent encore fantasmer d'un dessein européen. On ne peut pas en dire autant des Spurs, qui seraient déjà bien inspirés de finir dans le TOP 16...

Le FC Barcelone songe à vendre Gavi et Fermin Lopez

Le FC Barcelone serait disposé à vendre ses milieux de terrain en cas d'offres intéressantes.

Le FC Barcelone prépare un été plutôt animé, et ce quels que soient les résultats obtenus par l'équipe d'Hansi Flick sur la deuxième partie de saison. Les Catalans, qui sont revenus à cette fameuse règle du 1:1 du fair-play financier de la Liga qui leur permettra d'avoir plus de pouvoir d'achat pour recruter, vont ainsi pouvoir faire venir de nouvelles têtes sans les complications des précédents mercatos. Mais il risque tout de même d'y avoir des départs, notamment parce qu'il faudra quand même vendre pour financer ces arrivées.

Il y a des joueurs dont l'avenir est scellé, à l'image d'Ansu Fati, et d'autres qui ont de fortes chances de



partir, comme Eric Garcia ou Pablo Torre. Il y a aussi les joueurs actuellement en prêt qui peuvent rapporter des chèques intéressants, à l'image de Clément Lenglet, que l'Atlético de Madrid veut récupérer définitivement, ou Alex Valle, prêté à Côme

qui veut déjà l'enrôler. De même pour les joueurs déjà vendus mais sur qui le Barça se réserve des pourcentages à la revente, comme Francisco Trincao (Sporting) ou Oscar Mingueza (Celta).

Deux ventes surprenantes ? Puis, vient une dernière

catégorie dans laquelle on retrouve des joueurs plutôt importants et cotés, mais qui pourraient partir en cas de belle offre. C'est le cas de Ronald Araujo par exemple, ou de Frenkie de Jong. Comme l'indique Relevo, deux nouveaux joueurs font

désormais partie de cette liste : Gavi et Fermin Lopez. En cas de proposition intéressante cet été, le FC Barcelone pourrait bien se séparer de ces deux joueurs, surtout si Hansi Flick continue de ne pas les considérer comme des titulaires d'ici la fin de la saison.

Une information assez surprenante, surtout dans le cas de Gavi, puisque ce dernier a toujours été considéré comme un des futurs piliers du club. Mais la réalité financière du Barça pourrait donc pousser la direction à se défaire d'un de ses joueurs les plus prometteurs. Cette saison, entre Liga et Ligue des Champions, il ne compte que 9 titularisations, pour 20 rencontres au total, disputant seulement 645 minutes sur les deux compétitions phare. Affaire à suivre...



La Mobilisation caritative d'Annaba

Un réseau de solidarité en plein essor durant le Ramadan

Sara Boueche

Dans la wilaya d'Annaba, le mois sacré du Ramadan est marqué par un élan de solidarité remarquable. Les associations caritatives locales, véritables piliers de l'action sociale, redoublent d'efforts pour venir en aide aux sans-abri et aux familles démunies. Cette mobilisation collective témoigne d'un engagement profond de la société civile algérienne envers les plus vulnérables.

Une réponse organisée face à la précarité

L'association «El Ikram» figure parmi les acteurs majeurs de cette chaîne de solidarité. Ses bénévoles, animés par un esprit d'altruisme, préparent quotidiennement des centaines de repas chauds destinés aux personnes sans domicile fixe. Leur mission s'intensifie particulièrement durant ce mois béni, car elle considère que la solidarité n'est pas une option mais un devoir collectif.

Parallèlement, l'association «Ibtassim» a mis en place des points de distribution stratégiquement



répartis à travers la wilaya. Son action ne se limite pas à l'offre de repas : des kits alimentaires sont également préparés et distribués aux familles en situation précaire, permettant ainsi de répondre à des besoins qui s'étendent bien au-delà du ffour.

Une dynamique collective en expansion

Ce qui frappe dans cette mobilisation, c'est la diversité des intervenants. Au-delà des structures

associatives établies, de nombreux collectifs citoyens informels participent activement à cet élan de générosité. Commerçants, restaurateurs et simples citoyens contribuent à leur échelle, formant un réseau de solidarité dense et efficace.

Cette convergence d'initiatives reflète une prise de conscience collective quant à l'importance de la cohésion sociale. Les actions menées démontrent

que la société civile annabie s'approprie pleinement son rôle d'acteur du changement social, particulièrement durant cette période propice à l'introspection et au partage.

Une expression contemporaine de valeurs traditionnelles

Cette mobilisation caritative s'inscrit dans une tradition profondément ancrée dans la culture algérienne. Elle actualise des valeurs de partage et d'entraide qui ont toujours caractérisé la société locale, tout en les adaptant aux réalités contemporaines.

Le mois de Ramadan, au-delà de sa dimension spirituelle, se révèle ainsi comme un puissant catalyseur de l'action sociale. Il offre un cadre propice à l'expression concrète de la solidarité et contribue à renforcer le tissu social de la wilaya d'Annaba.

L'association AMEL illumine le quotidien des enfants hospitalisés pendant le Ramadan

Sara Boueche

Dans un contexte où les périodes festives peuvent accentuer la solitude des personnes hospitalisées, l'association AMEL d'aide aux enfants malades a démontré que l'engagement solidaire ne connaît ni pause ni répit. Vendredi dernier, le service de pédiatrie de l'hôpital d'El Bouni a été le théâtre d'une initiative remarquable : le premier atelier artistique et ludique organisé spécifiquement pour les jeunes patients, et ce, malgré la période de jeûne du Ramadan.

Une parenthèse enchantée au cœur de l'hôpital

L'environnement hospitalier, souvent associé à l'anxiété et à la douleur, s'est momentanément transformé en espace de création et d'évasion. Les bénévoles de l'association AMEL ont investi les lieux avec un programme minutieusement élaboré, comprenant des activités artistiques adaptées aux capacités physiques des enfants hospitalisés. Leur objectif est de créer des moments où la maladie passe au second plan, où l'enfant redevient simplement un enfant.

Les jeunes patients ont ainsi pu s'adonner à diverses formes d'expression artistique,

de la peinture au dessin, en passant par des jeux éducatifs spécialement sélectionnés pour stimuler leur imagination et détourner leur attention des traitements médicaux quotidiens.

Un engagement qui transcende les contraintes du Ramadan

Ce qui rend cette initiative particulièrement notable est son occurrence pendant le mois sacré du Ramadan. Malgré les contraintes physiques liées au jeûne, les membres de l'association AMEL ont maintenu leur engagement avec une détermination inébranlable. Le Ramadan est certes un mois de dévotion spirituelle et de jeûne, mais c'est aussi un mois de solidarité et de compassion accrue. Ces valeurs s'alignent parfaitement avec notre mission auprès des enfants malades.

Une approche holistique du bien-être pédiatrique

La littérature scientifique contemporaine corrobore l'importance de ces démarches dans le parcours thérapeutique des patients, particulièrement chez les populations pédiatriques. De nombreuses études démontrent que les activités récréatives et artistiques contribuent significativement à la réduction du stress hospitalier et peuvent potentiellement



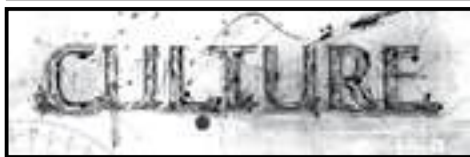
accélérer le processus de rétablissement.

L'initiative de l'association AMEL s'inscrit dans cette perspective holistique des soins, où le bien-être émotionnel et psychologique est considéré comme partie intégrante du traitement. Ces ateliers complètent admirablement l'approche médicale.

Ce premier atelier artistique et ludique à l'hôpital d'El Bouni marque le début d'une série d'interventions planifiées par l'association AMEL. Face au succès rencontré et aux retours enthousiastes des familles, l'association envisage

déjà d'étendre ce programme à d'autres établissements hospitaliers de la région et d'augmenter la fréquence des sessions.

L'association AMEL démontre ainsi que la solidarité communautaire peut significativement améliorer l'expérience hospitalière des plus jeunes patients. Cette initiative rappelle également que, même dans les périodes d'observance religieuse rigoureuse comme le Ramadan, l'élan de générosité et d'altruisme peut et doit se maintenir, particulièrement envers les plus vulnérables de notre société.



Restauration de la deuxième plus ancienne mosquée de l'Afrique du Nord

Sara Boueche

L'entreprise de restauration de la mosquée Abou Al-Mouhadjir Dinar à Mila (Algérie) illustre l'intersection complexe entre préservation patrimoniale, devoir mémoriel et réappropriation identitaire dans le contexte post-colonial nord-africain. Cette étude de cas met en lumière les enjeux méthodologiques et épistémologiques contemporains de l'archéologie islamique.

Un monument palimpseste aux strates historiques multiples

La mosquée Abou Al-Mouhadjir Dinar, également désignée sous l'appellation vernaculaire de mosquée Sidi Ghanem, constitue un témoignage architectural exceptionnel parmi les édifices religieux islamiques du Maghreb. Érigée approximativement en 670 de l'ère commune (ou en l'an 59 de l'Hégire selon le calendrier islamique) par l'émir d'Ifrikia éponyme, cette construction s'est superposée aux vestiges d'une

église byzantine préexistante, incarnant ainsi la continuité et la rupture caractéristiques des transitions civilisationnelles en Méditerranée.

Sa valeur historique exceptionnelle tient à son statut de deuxième plus ancienne mosquée d'Afrique septentrionale, après celle de Kairouan en Tunisie. L'édifice présente une remarquable synthèse architecturale où convergent influences romaines, byzantines et islamiques, témoignant de l'hybridation culturelle caractéristique de la première période d'islamisation du Maghreb.

Méthodologie scientifique et authenticité patrimoniale

La restauration en cours s'inscrit dans une démarche scientifique rigoureuse visant à respecter l'intégrité architecturale originelle de l'édifice. Selon Nadir Kahla, archéologue et représentant du bureau d'études mandaté pour le suivi du projet, «les travaux comprennent la restauration des

murs intérieurs, la modification des colonnes et la réparation de la toiture à l'aide de matériaux similaires à ceux utilisés lors de la construction initiale.»

Cette approche philologique de la restauration vise à restituer la configuration rectangulaire primitive de la mosquée, caractérisée par 42 colonnes, 7 plateformes ornées de carreaux stylisés et 4 corridors, accessibles par une porte en bois à deux battants surmontée d'un arc en briques orné d'inscriptions coufiques. L'avancement actuel du chantier, estimé à 50%, permet d'envisager une restitution fidèle de l'édifice conformément aux données historiques disponibles.

Réappropriation patrimoniale et décolonisation mémorielle

La trajectoire historique de la mosquée Abou Al-Mouhadjir Dinar illustre de manière paradigmatique les vicissitudes du patrimoine islamique en contexte colonial. Durant l'occupation française, l'édifice

a subi des altérations structurelles significatives : démolition du minaret, remplacement de la toiture et adjonction d'annexes destinées à transformer partiellement le lieu de culte en infrastructure militaire et hospitalière.

La période post-indépendance a vu une utilisation de l'édifice comme annexe scolaire avant son abandon. La restauration actuelle, initiée après son classement comme «bien culturel dans un secteur protégé de la vieille ville de Mila», procède donc également d'une démarche de réappropriation patrimoniale et de décolonisation mémorielle.

Muséification et transmission culturelle

L'ambition de ce projet dépasse la simple préservation matérielle pour s'inscrire dans une perspective de transmission culturelle. Selon Lezghad Chiaba, chef du service du patrimoine culturel à la direction locale de la culture, le projet vise à

transformer l'édifice en «centre d'interprétation muséale où les visiteurs pourront s'instruire sur plusieurs étapes cruciales de l'histoire algérienne.»

Cette conceptualisation du monument comme vecteur pédagogique témoigne d'une approche contemporaine du patrimoine, envisagé non plus comme simple vestige à conserver mais comme instrument de médiation historique et d'appropriation identitaire collective.

La restauration de la mosquée Abou Al-Mouhadjir Dinar, dont l'achèvement est prévu dans approximativement un an, constituera un cas d'étude significatif pour l'analyse des politiques patrimoniales contemporaines en Algérie et plus largement au Maghreb, où la préservation des monuments islamiques s'inscrit à l'intersection de considérations techniques, mémorielles et identitaires.

4e édition du Salon du livre africain de Paris 2025

Participation des éditions algériennes Casbah

Sara Boueche

La présence des éditions Casbah à la quatrième édition du Salon du livre africain de Paris constitue un révélateur significatif des dynamiques contemporaines de circulation littéraire dans l'espace francophone post-colonial. Cet événement, qui se déroule du 14 au 16 mars à l'Espace des Blancs Manteaux, s'articule autour de la thématique «Voyage(s) en diaspora(s)», offrant ainsi un cadre conceptuel particulièrement pertinent pour l'examen des productions littéraires algériennes contemporaines.

Contextualisation géopolitique et culturelle de l'événement

Le positionnement du Cameroun comme invité d'honneur et du Brésil comme invité spécial révèle une volonté manifeste d'établir des dialogues transcontinentaux entre différentes traditions littéraires marquées par l'expérience coloniale. Le Cameroun, berceau d'auteurs canoniques tels que Mongo Beti et d'écrivains contemporains comme Djaili Amadou Amal et Patrice Nganang, présente une production éditoriale substantielle dont la réception dépasse les frontières nationales. Parallèlement,

l'inclusion du Brésil, dont les liens historiques avec l'Afrique se manifestent notamment à travers l'œuvre d'écrivains d'ascendance africaine comme Conceição Evaristo et Itamar Vieira Junior, élargit la perspective en intégrant la dimension transatlantique des diasporas africaines.

Dans ce contexte, la participation algérienne s'inscrit dans une triangulation complexe entre la métropole (Paris), l'Afrique subsaharienne (Cameroun) et l'Amérique latine (Brésil), reflétant ainsi les multiples strates des relations post-coloniales contemporaines.

Cartographie des acteurs littéraires algériens et analyse de leur production

La maison d'édition Casbah se positionne comme vecteur de transmission de la production littéraire algérienne contemporaine, présentant un catalogue qui témoigne de la diversité thématique et formelle des œuvres récentes. La programmation des séances de dédicace révèle une sélection d'auteurs dont les œuvres articulent, selon des modalités distinctes, les problématiques centrales de l'identité, de la

mémoire et du traumatisme.

L'œuvre d'Ahmed Hanafi, «Traversées périlleuses du miroir», suggère par son titre même une réflexion sur les frontières et les passages, thématique en résonance directe avec la question diasporique qui structure l'ensemble du salon. La contribution de Hind Soyer, «Algériennes ; de mère en fille», s'inscrit dans une perspective généalogique et genrée de l'histoire nationale, établissant une filiation entre figures historiques de la résistance anticoloniale et expériences féminines contemporaines. En traçant une lignée qui remonte jusqu'à l'Émir Abdelkader, l'autrice opère une réappropriation narrative de l'histoire nationale à travers le prisme féminin, interrogeant simultanément les questions d'héritage et de transmission.

Le roman de Meryem Belkaïd, «Écris et je reviendrai», aborde quant à lui la problématique du traumatisme collectif lié à la guerre civile des années 1990, à travers la trajectoire de deux protagonistes adolescents. L'interrogation centrale – «Comment surmonte-t-on les traumatismes d'une guerre civile ?» – positionne l'œuvre dans le

champ des écritures du trauma et de la résilience, tout en explorant les thématiques de l'exil et du retour.

Enfin, l'essai de Benaouda Lebdaï, «Afrique du Sud : Histoire et Littérature», déplace la perspective vers une approche comparatiste qui met en parallèle l'expérience sud-africaine et, implicitement, l'expérience algérienne. Cette analyse des textes littéraires sud-africains comme vecteurs de témoignage historique s'inscrit dans une conception de la littérature comme lieu de mémoire et instrument de justice transitionnelle.

Légitimation institutionnelle et circulation des capitaux symboliques

La présence de ces auteurs dans un salon parisien, avec le double système de reconnaissance que constituent le Grand Prix Afrique et le Prix Beaux Livres de la Maison de l'Afrique, soulève la question des mécanismes de légitimation institutionnelle dans le champ littéraire francophone. La persistance de Paris comme centre de consécration littéraire pour les productions africaines témoigne de la permanence de structures de pouvoir symbolique

héritées de la période coloniale, tout en offrant des espaces de visibilité internationale aux littératures périphériques.

L'analyse de cette participation algérienne au Salon du livre africain de Paris révèle ainsi les tensions inhérentes aux dynamiques contemporaines de circulation littéraire dans l'espace francophone : entre affirmation d'une spécificité nationale et inscription dans des réseaux transnationaux, entre autonomisation des champs littéraires nationaux et dépendance vis-à-vis des instances de légitimation métropolitaines, entre singularité des expériences historiques et recherche de solidarités transversales.

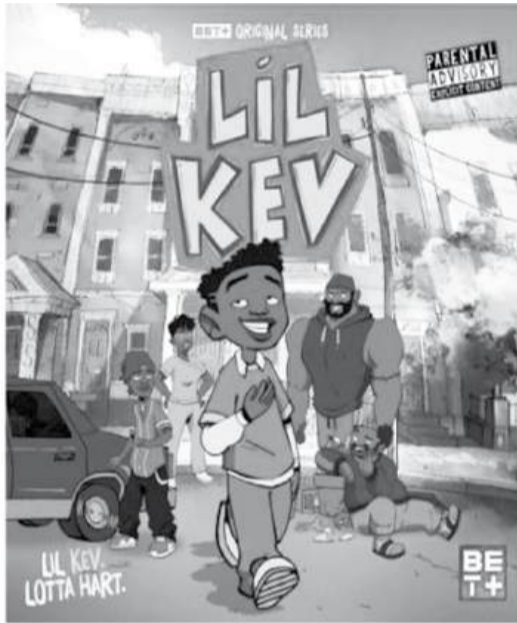
Ce positionnement ambivalent des éditions Casbah et des auteurs algériens présents illustre les stratégies d'adaptation et de négociation développées par les acteurs culturels post-coloniaux dans un monde littéraire encore largement structuré par des asymétries de pouvoir symbolique, tout en témoignant de la vitalité et de la diversité d'une production littéraire qui continue d'interroger les héritages complexes de l'histoire algérienne.



Kevin Hart et Wanda Sykes en duo pour la série animée «Lil Kev»

La nouvelle série animée «Lil Kev», disponible sur BET+, plonge les spectateurs dans les années d'adolescence de Kevin Hart, une période charnière qu'il raconte en voix-off, tandis que l'actrice Wanda Sykes incarne sa mère, Nancy. Cette comédie explore l'enfance du célèbre comédien et les moments clés qui ont forgé sa carrière.

Le projet a été un véritable plaisir pour les deux acteurs. Kevin Hart, tout d'abord, n'a pas caché son enthousiasme à l'idée de travailler avec Wanda Sykes, une collaboration qu'il attendait avec impatience. «J'étais trop excité, je me disais : 'Wow, je vais bosser avec Wanda. Ça va être génial,'»



a-t-il déclaré. Cette complicité entre les deux humoristes se

ressent tout au long de la série, où leurs échanges de répliques sont l'essence même du show.

Wanda Sykes, quant à elle, a pleinement pris possession de son rôle. En incarnant Nancy, la mère de Kevin, elle s'est amusée à «crier» sur son fils à travers son personnage. «Je me suis vraiment retrouvée dans le personnage de Nancy. Et en plus, je peux crier sur Kevin. C'est comme un rêve ! C'était un cadeau tombé du ciel...» a-t-elle affirmé avec humour.

La série, qui se distingue par son langage cru et ses thèmes suggestifs, est accompagnée d'un avertissement parental. Elle aborde sans filtre les questions de famille, de comédie et de

l'apprentissage de la célébrité, offrant une vision satirique et exagérée de l'enfance du comédien.

Si les deux acteurs n'ont pas enregistré ensemble leurs répliques, Kevin Hart plaisante sur cette décision de Wanda : «Je pensais que ce serait génial de travailler ensemble, mais apparemment, Wanda n'avait pas envie de m'avoir dans la même pièce que elle,» a-t-il rigolé.

Lil Kev propose aux téléspectateurs dix épisodes, en streaming sur BET+.

Bénin

De jeunes auteurs rayonnent lors des «Rencontres internationales de la BD»

Du 10 au 16 mars, le Bénin accueille les Rencontres Internationales de la Bande dessinée 2025. À l'occasion de l'événement, les élèves de l'école primaire Mènonatin à Cotonou ont participé à un concours de BD et de jeunes auteurs bédéastes ont été sélectionnés pour publier une série intitulée «Histoires Cotonaises».

C'est auprès de la comédienne et autrice burkinabé Roukiata Ouédraogo que les élèves de l'école primaire Mènonatin à Cotonou ont puisé leur inspiration pour créer la meilleure bande dessinée.

Lors de cet atelier, l'humoriste leur a présenté sa BD intitulée «Ouaga Pressé», basée sur un de ses spectacles.

«On leur a montré comment développer un scénario, une histoire, écrire et dessiner. Et aujourd'hui, on a choisi un dessin qui représente l'Amazone du Bénin», a expliqué Roukiata Ouédraogo.

Pour se démarquer, la jeune



élève, Sauvée Agbanfli a décidé de dessiner une amazone, qu'on appelle aussi «Assiba» dans sa langue locale, le fon. Son dessin figurant parmi les plus remarquables de la séance, lui a permis de remporter un chèque d'achat d'une bande dessinée.

«Je pense qu'il y a de bons potentiels pour devenir scénaristes ou même dessinateurs dans cette classe. On a vu de jolis dessins

et de beaux scénarios. Il faut encourager les enfants et vraiment les former pour cela» a insisté Roukiata Ouédraogo.

En plus de l'atelier dédié aux enfants, les Rencontres Internationales de la Bande Dessinée ont sélectionné de jeunes auteurs bédéastes pour publier une série intitulée «Histoires Cotonaises». Pour l'occasion, Osée Vaincre a créé la



BD, «Kutonu A Fon», qui raconte l'histoire d'une influenceuse prête à tout pour atteindre la gloire.

«Je me suis inspiré de ma propre expérience et de celle de mes amis. Parce que, tout jeunes que nous sommes, nous avons envie de réussir. Nous aspirons à la gloire, à la fortune et parfois, nous sommes prêts à prendre tous les risques pour atteindre nos objectifs. Donc, je me retrouve

dans cette histoire, c'est un peu mon histoire, celle de mes amis et des gens que je rencontre», a expliqué l'auteur.

Les Rencontres Internationales de la BD ont créé une véritable effervescence chez les jeunes auteurs, assurant ainsi un bel avenir pour la bande dessinée au Bénin et inspirant le reste du continent.

Tunisie

Rencontre des écrivains euro-tunisiens

La médina de Tunis accueille du 16 au 18 mars une rencontre des écrivains euro-tunisiens et plusieurs actions relatives au livre, à la bande dessinée et aux enjeux contemporains.

Trois jours durant, des écrivains européens et tunisiens seront réunis à l'église Sainte-

Croix qui accueille également plusieurs animations impliquant et associant de jeunes lycéens à cette manifestation.

Organisé par la Délégation de l'Union européenne en Tunisie, ce rendez-vous bénéficie également de l'apport de la ville de Tunis, l'Institut français

de Tunisie, les ambassades d'Autriche, d'Espagne et de Malte ainsi que la Coopération internationale espagnole.

Plusieurs pistes seront défrichées durant ces rencontres qui comprennent une table-ronde sur les relations entre littérature et histoire et une autre rencontre

qui abordera les défis et enjeux de la littérature dans un monde connecté.

Enfin, une troisième table-ronde s'intéressera au rôle de l'écrivain de paix. En outre, le programme comprend plusieurs animations autour de la bande dessinée, de la poésie et en

clôture une lecture musicale animée par Benjemy.

Rendez-vous du 16 au 18 mars à l'église Sainte-Croix pour trois jours de littérature vivante et d'échanges culturels.



Névrалgie cervico-brachiale : Durée, traitement, que faire ?

La névralgie cervico-brachiale ou «sciatique du cou» se manifeste par une douleur qui part du cou et qui irradie jusqu'à l'épaule, le bras ou la main. 95% des cas de névralgie cervico-brachiale sont dues à une hernie discale ou à de l'arthrose. Elle touche surtout les jeunes adultes et les plus de 50 ans souffrant d'arthrose. Définition : qu'est-ce qu'une névralgie cervico-brachiale ? La névralgie cervico-brachiale est communément appelée «sciatique du cou» ou «sciatique du bras». Il s'agit d'une douleur liée à une compression ou une irritation d'un nerf du cou qui se prolonge le long du bras. Les douleurs affectent le cou, la clavicule, le haut du dos, l'épaule et le bras, d'un ou des deux côtés parfois. La lésion à l'origine de la névralgie cervico-brachiale, se situe au niveau des vertèbres cervicales, en particulier la 5e, 6e, et 7e vertèbre cervicale. La névralgie cervico-brachiale est une des causes fréquentes de consultation en rhumatologie, après les lombalgies et les lombo-sciatiques. Femme souffrant d'une névralgie cervico-brachiale : 5,6 et 7e vertèbres (en rouge) © staras - 123RF

Quelles sont les causes d'une névralgie cervico-brachiale ? La névralgie cervico-brachiale est due à une compression ou à une irritation d'une racine nerveuse au niveau des vertèbres cervicales. Parmi les causes les plus fréquentes :

- ▶ L'arthrose cervicale
- ▶ La hernie cervicale
- ▶ Les traumatismes liés à une pratique sportive intense,
- ▶ Un cancer,
- ▶ Un hématome,
- ▶ Un mécanisme inflammatoire,
- ▶ Une infection virale,
- ▶ Un déséquilibre hormonal,
- ▶ Un diabète mal équilibré
- ▶ Une intoxication...
- ▶ La hernie discale, correspond à une saillie anormale du disque intervertébral localisé entre chaque vertèbre, de la même manière que celle rencontrée au cours d'une sciatique.



La hernie discale cervicale se manifeste par des douleurs localisées au niveau du cou et de la nuque. Dans quels cas recourir à l'opération chirurgicale ? Quels sont les traitements naturels ?

Quels sont les symptômes d'une névralgie cervico-brachiale ?

La névralgie cervico-brachiale entraîne une douleur qui atteint le plus souvent des personnes jeunes et ne présentant aucune pathologie particulière. La douleur peut survenir après un effort violent, comme par exemple en voiture lors d'un accident (coup du «lapin») ou lors d'une mauvaise position. Elle se localise en général du côté d'un membre mais parfois les deux côtés peuvent être atteints. Dans certains cas il existe une perte partielle de la sensibilité au niveau des doigts et/ou du bras. Selon sa localisation, la douleur entraîne :

- des fourmillements
- un engourdissement
- des douleurs comme des décharges électriques
- une sensation de lourdeur au niveau des omoplates ou des muscles du trapèze qui irradient vers le pouce ou vers les doigts de la main
- des maux de tête
- des vertiges
- des bourdonnements d'oreille
- une limitation des mouvements du cou.

Les symptômes sont généralement présents en

permanence, y compris au repos. La névralgie cervico-brachiale survient le plus souvent sous forme de crise qui peuvent être violentes la nuit et au repos et s'accompagner d'une perte de la force musculaire et d'un léger gonflement du bras.

Combien de temps dure une névralgie cervico-brachiale ?

La névralgie cervico-brachiale peut durer plusieurs semaines ou plusieurs mois en l'absence de traitement. En revanche, avec une prise en charge médicale adaptée, les symptômes peuvent se résoudre en quelques jours ou quelques semaines. Comment pose-t-on le diagnostic d'une névralgie cervico-brachiale ? Le diagnostic de la névralgie cervico-brachiale est un diagnostic clinique qui repose sur l'interrogatoire précis des symptômes et un examen médical. Une radiographie des vertèbres cervicales, un scanner ou un IRM peuvent être effectués pour rechercher la cause de la névralgie cervico-brachiale. Dans certains cas un électromyogramme met en évidence l'atteinte du nerf.

Quel traitement pour soulager une névralgie cervico-brachiale ?

Lors de la survenue de manifestations évoquant une névralgie cervico-brachiale, il est important de consulter un médecin rapidement. En attendant, il est recommandé de mettre de prendre un antalgique pour soulager les douleurs. Le patient peut aussi porter un collier cervical en mousse

pour reposer les muscles de la colonne cervicale. Une bouillotte chaude sur la nuque et du repos en position allongée sur le dos avec un oreiller, si possible ergonomique afin de bien respecter les courbures cervicales, soulagent fréquemment les douleurs.

Quels médicaments prendre en cas de névralgie cervico-brachiale ?

Des antalgiques associés à des anti-inflammatoires et des relaxants musculaires sont prescrits en général pendant une dizaine de jours. Parfois, des dérivés morphiniques ou des corticoïdes sont utiles. Un geste d'infiltration cervicale de corticoïdes sous contrôle radiographique ou scanner peut être proposé par un rhumatologue ou un radiologue spécialisé.

Quand avoir recours à la kinésithérapie ?

La kinésithérapie (massages, renforcement musculaire, étirements) est utile si elle est faite avec prudence. Elle permet de libérer les structures rétractées par des massages et des techniques musculaires visant à libérer les tensions, et de renforcer les muscles affaiblis notamment lorsque les symptômes sont anciens.

Quand avoir recours à la chirurgie ?

En cas d'échec des traitements médicaux, une intervention chirurgicale peut se révéler appropriée en cas de persistance des douleurs, d'une incapacité prolongée à reprendre le travail et/ou à réaliser les activités

habituelles, quotidiennes ou sportives. Elle est utile d'emblée en cas de déficit moteur. Cependant, elle ne permet pas de réparer le disque (les lésions discales sont irréversibles) ou de guérir l'arthrose. Ainsi la douleur du cou peut n'être soulagée que partiellement par l'intervention chirurgicale qui permet surtout de rétablir la force musculaire et la dextérité.

Ostéopathie, acupuncture : quels sont les traitements naturels ?

Des techniques comme l'ostéopathie ou l'acupuncture peuvent être efficaces pour soulager la névralgie cervico-brachiale s'il existe des contractures musculaires alentours, des blocages vertébraux/costaux et de clavicule par exemple. Grâce à ses vertus anti-inflammatoire, l'huile essentielle de Menthe Poivrée apporte des puissantes propriétés d'antalgique local qui aident à diminuer la douleur d'origine nerveuse. Complétée avec l'huile de Camomille Romaine qui apporte des propriétés calmantes et relaxantes, elle aide à mieux se détendre. Enfin, plusieurs médicaments homéopathiques peuvent aussi aider à soulager certains symptômes comme Chamomilla 5 à 15 CH et Hypericum 9 à 15 CH pour leur action sur les douleurs et les paresthésies.

Prévention : comment éviter une névralgie cervico-brachiale ?

Pour prévenir la névralgie cervico-brachiale, faites attention à votre posture en évitant les postures contraignantes, sur des durées longues comme le fait d'être assis des heures devant un ordinateur ou au téléphone. Evitez aussi les sports traumatiques comme la brasse coulée contraignante pour les cervicales, les arts martiaux, les sports de combats, ou les sports asymétriques comme le tennis. Préférez les sports de fond, la gymnastique, les étirements ou des sports symétriques.



Paëlla oranaise

Ingrédients :

pilons de poulet
moules
crevettes décortiquées
calamar
2 oignons émincés
1 poivron rouge
1 poivron vert
mi cuire des petits pois et garder leur eau de cuisson
ail
un cube de bouillon
riz à paella
safran
sel, poivre
curcuma
huile d'olive
eau de moule

Instructions :

commencer par mettre les têtes des crevettes dans l'eau de cuisson des petits pois, l'eau des moules, un cube de bouillon et laissez sur le feu de l'huile d'olive dans la poêle à paella faire suer les oignons couper en petits dés ajoutez l'ail ajoutez les pilons de poulet et le chorizo et les poivrons rouges et verts pour les faire suer mais chacun d'un côté on ramasse le chorizo pour ne le rajoutez qu'à la fin rajoutez les petits pois du poivre, sel (pas trop parce que



le bouillon est salé et ajoutez le safran d'un côté on va faire revenir les calamars dans la même poêle et a mis cuisson du poulet on le fait dorer au four (donc on les retire) ajoutez paprika, et un peu de curcuma le riz (un verre à eau pour deux personnes) donc on met autant de riz que de personnes on va le faire bien revenir avec tout le reste jusqu'à ce qu'il devient translucide après 7 minutes on l'arrose avec le bouillon dans lequel on a cuit les têtes de crevettes on ajoute de l'eau bouillante dans la casserole des têtes on écrase et on arrose encore notre riz

après avoir ajouter votre bouillon on mélange une fois et après on touche plus

après 10 mn à 15 mn c'est prêt surveillez que le riz ne colle pas après cuisson du riz on ajoute les crevettes

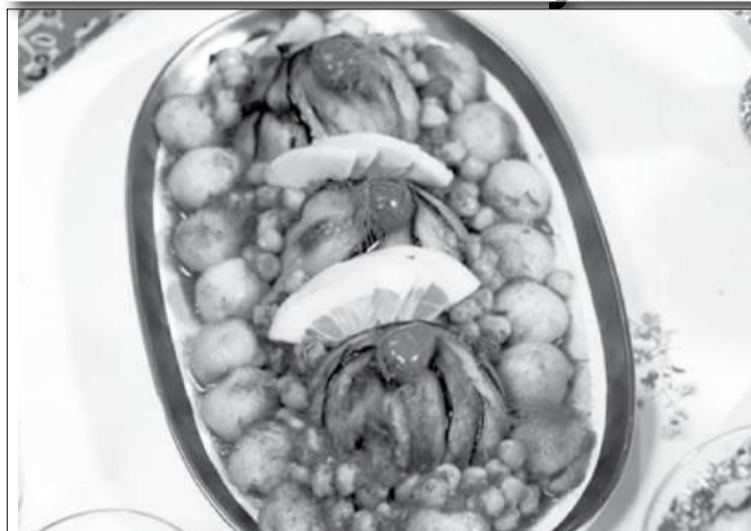
3 c à S de citron

salez si il le faut encore

plantez les moules dans le riz et refermez pour qu'elle s'ouvre

ajoutez les écrevisses et le poulet doré au four et c'est bon à manger 5 à 10 mn

Mderbel badenjane



Ingrédients :

Viande de veau
1 oignon râpé
3 ou 4 aubergines
pois chiche trompés la veille
pomme de terre
smen et huile
cannelle en bâton
curcuma
smen et huile
sel et poivre noir

Instructions :

Epluchez les aubergines et les couper en lamelles (gardez les têtes de côté) Saupoudrez-les de sel afin qu'elles se dégorgent. Mettez-les sur un absorbant pour enlever l'excédent d'eau. Faites dorer au four. Dans une cocotte, mettez du smen, ajoutez l'oignon haché et faites revenir. Ajoutez la viande, faites

revenir encore.

Ajoutez la cannelle, sel, poivre noir, le curcuma et les pois chiches, les têtes d'aubergines et couvrir d'eau.

Laissez cuire jusqu'à cuisson de la viande environ 25mn.

ajoutez les pommes de terre et les pois chiche et laissez cuire encore 10mn.

Retirez la viande, émiettez la et enlever la graisse et le gras.

Dans des coupes qui ont la forme de dôme, déposer les lamelles d'aubergine ensuite la viande effilochée et arrosez avec un peu de sauce

Dressez les dômes d'aubergines sur assiette de service.

arrosez de sauce, pommes de terre et pois chiches.

Saupoudrer de persil et décorez avec le citron si désiré.

Basboussa au chocolat

Ingrédients :

2 oeufs
100 g de sucre
100 g de lait
un yaourt nature
80 g huile neutre
20 g de cacao
200 g de semoule fine
50 g de farine
sucre vanillé
11 g de levure chimique pour le sirop au chocolat
200 g de chocolat
100 g de sucre
200 ml de lait
1 c à s de fécule de maïs
50 g de chocolat blanc

Instructions :

dans le bol du blinder du double force mettez les oeufs, le sucre, le lait, le yaourt, l'huile, le sucre vanillé actionnez le blinder pour 3 mn minimum jusqu'à 5 mn pour avoir un mélange très lisse (une étape importante) versez l'appareil dans un saladier ajoutez le cacao, la semoule, la farine à laquelle on aurait ajouté la levure chimique utilisez notre fouet tefal pour ça à l'obtention d'un mélange homogène notre appareil est prêt on prend le moule à tarte à fond



amovible tefal expertise, il faut le beurrer et le chemise reprendre un plateau qui va au four placer deux feuilles de papier aluminium dessus placez le moule tefal dessus et remonte l'aluminium sur les bords (notre appareil est liquide pour être sûr que ça ne va pas fuir

on verse l'appareil dans le moule et on met à cuire dans un four préchauffé à 180°C pour 15 à 20 mn dans une casserole tefal expertise, mettez le chocolat, le lait, le sucre dedans et placer sur un feu doux et mélangez tout en surveillant pour obtenir un sirop

diluez la fécule de maïs dans un peu de lait et ajoutez un notre sirop

une fois la basboussa cuite, réalisez des trous dedans à l'aide d'un pique à brochette et versez les deux tiers du sirop au chocolat et laissez la absorber le liquide après refroidissement le 1/3 du sirop restant aura épaissi, versez le sur la surface de la basboussa faire fondre le chocolat blanc et le mettre dans un cornet et réalisez des cercles sur la surface de la basboussa

finalisez votre décors à l'aide d'un cur dent comme pour un millefeuille

Mhancha salée

Ingrédients :

feuilles de pastilla
2 c. à soupe d'huile végétale
3 c. à soupe d'huile d'olive
1 oignon coupé
2 carottes râpées
2 courgettes râpées
250 g. de blanc de poulet hachée
2 c. à soupe persil haché
80 g. fromage mozzarella râpé
sel/poivre
gingembre

morceaux de beurre

Instructions :

Chauffez l'huile végétale dans une poêle Rajoutez l'oignon coupé en petits morceaux et faites cuire quelques minutes afin de les ramollir Rajoutez ensuite les carottes et courgettes râpées Remuez, salez et poivrez et laissez cuire quelques minutes Entre temps, faites chauffer l'huile d'olive dans une autre poêle et faites cuire le poulet Rajoutez du sel, poivre ainsi que le gingembre. Une fois cuit, retirez du feu Ensuite, rajoutez le poulet aux légumes ainsi que le persil haché Rajoutez également le fromage



mozzarella râpé et bien mélanger Pour la recette, il faudrait couper la feuille de pastilla en deux et l'huiler avec de l'huile végétale Déposez la farce en horizontale sur toute la largeur sans trop en mettre car la feuille va déchirer Enroulez la feuille sur la farce jusqu'au bout tout en badigeonnant l'extrémité avec un oeuf battu

enroulez la feuille sur elle-même en formant un escargot. Scellez le bout avec l'oeuf battu et déposez sur une plaque

placez un morceau de beurre au centre de chaque hancha et Faites cuire au four préchauffé à 180 C pendant environ 20 à 25 minutes et faites dorer le dessus

La Biennale des Arts Islamiques de Djeddah célèbre le Ramadan avec les Nuits de la Biennale



La Fondation de la Biennale de Diriyah a dévoilé les Nuits de la Biennale, un programme spécial Ramadan à la Biennale des Arts Islamiques de Djeddah.

Organisé au terminal Hajj occidental de l'aéroport international du roi Abdulaziz, l'événement se poursuivra jusqu'au 25 mai, offrant aux visiteurs une expérience culturelle et spirituelle qui célèbre le mois sacré tout en mettant en valeur le riche patrimoine islamique de l'Arabie saoudite.

Pendant le ramadan, les visiteurs peuvent participer à des ateliers de calligraphie arabe et d'artisanat traditionnel, ainsi qu'à des expériences interactives explorant les expressions artistiques associées au mois sacré.

Ahmed Ramadan a partagé son expérience à Arab News : «C'était la première fois que

je visitais la Biennale des Arts Islamiques, mais j'avais prévu d'y aller depuis un certain temps. Lorsqu'ils ont annoncé les événements du ramadan, j'ai été encore plus enthousiaste. Je pense qu'il existe un lien étroit entre les activités du Ramadan et les arts islamiques. Je suis venu avec un groupe d'amis et nous avons trouvé de nombreuses activités qui convenaient aux jeunes».

«Nous avons joué à des jeux de groupe, dégusté des plats variés, notamment des plats saoudiens traditionnels et des friandises du Ramadan populaires dans la région occidentale. Honnêtement, ce fut une expérience merveilleuse», a-t-il ajouté.

«Le moment choisi, au milieu du Ramadan, était idéal, après les premiers jours du mois, qui sont généralement remplis de réunions de famille et d'invitations. C'était une excellente occasion pour mes amis et



moi de nous réunir dans un endroit aussi unique», a-t-il confié à Arab News.

Du 6 au 15 mars, le marché du Ramadan accueille les visiteurs tous les jours de 20h à 2h du matin, offrant un mélange vibrant d'activités et d'attractions.

Les visiteurs peuvent découvrir un éventail de cuisines internationales, se laisser tenter par des spécialités comme les dattes, le miel et les chocolats, et déguster des boissons traditionnelles comme le karak et le café arabe.

Le marché propose également de l'art du henné, des séances de contes pour les enfants et des chariots de jeux, créant ainsi une atmosphère attrayante pour les familles.

Pour ajouter à l'esprit festif, des concerts et des spectacles culturels sont organisés, tandis que les visiteurs peuvent trouver des cadeaux uniques sur le thème du Ramadan dans la boutique de design de la biennale.

Pour beaucoup, le marché du ramadan a été une expérience mémorable.

«Le site propose une gamme variée d'activités spécialement conçues pour le mois sacré du Ramadan. Ce qui a rendu ces activités spéciales, c'est qu'elles s'alignent parfaitement sur l'esprit du mois, couvrant diverses disciplines et formats - certains sont des ateliers, d'autres des espaces de divertissement et d'autres encore de la nourriture», a précisé Walaa Ali, une visiteuse de Djeddah.

«J'ai trouvé que c'était l'endroit idéal à visiter avec ma famille. Le lieu propose une variété d'activités adaptées à tous les membres de la famille, et ce qui le rend encore plus spécial, c'est le thème islamique spirituel qui s'harmonise parfaitement avec le lieu et l'essence de ce mois sacré. C'est pourquoi visiter cet endroit a été un excellent choix pour nous », a déclaré Rowa Haddad, une visi-

teuse de La Mecque.

En partenariat avec la Fondation du festival du film de la mer Rouge, la biennale présente également une sélection de films sur les thèmes de la résilience, de la foi et de l'identité dans le monde islamique.

Ces expériences offrent aux visiteurs un moyen significatif de s'engager dans l'art, la culture et le patrimoine, mêlant l'esthétique islamique traditionnelle à l'expression artistique contemporaine.

Le Marché du Ramadan propose des options d'iftar et de suhur, y compris des menus d'iftar élaborés pour des réunions sur réservation, avec des plats inspirés des cuisines saoudienne et moyen-orientale.

La Biennale des Arts Islamiques sert de plateforme mondiale pour le dialogue et l'exploration des arts islamiques. Elle se tient au terminal occidental du Hajj à Djeddah, un site architectural primé qui sert depuis longtemps de porte d'entrée aux pèlerins se rendant à La Mecque et à Médine.

La première biennale a accueilli plus de 600 000 visiteurs, et la deuxième s'appuie sur ce succès avec un programme encore plus riche.

Les événements du Ramadan sont ouverts à tous les visiteurs de la biennale. L'inscription est possible sur le site officiel : biennale.org.sa.

Le Louvre Abou Dhabi inaugure la 5e édition de l'exposition « Art Here » et du Richard Mille Art Prize

Le Louvre Abou Dhabi a annoncé la cinquième édition de son exposition annuelle « Art Here », élargissant son champ d'action aux artistes contemporains du CCG, du Japon et de la région MENA ayant un lien avec le CCG.

Organisée en collaboration avec l'horloger suisse Richard Mille, l'exposition de cette année explore le thème des «Shadows», en réfléchissant à l'interaction de la lumière et de l'obscurité dans l'architecture, l'art et la poésie.

Sous le commissariat de l'artiste suisse d'origine japonaise Sophie Mayuko Arni, « Art Here » 2025 invite les artistes spécialisés dans la sculpture et les installations immersives en plein air à



soumettre leurs propositions du 26 février au 30 avril.

L'exposition présentera des

œuvres d'art sous le dôme emblématique du musée, en s'inspirant de l'esthétique traditionnelle du golfe Persique et

du Japon. Le concept d'In'Ei (ombre en japonais) s'aligne sur les éléments architecturaux régionaux tels que les fenêtres à moucharabieh et les écrans shoji, soulignant la beauté de l'ombre et de la lumière.

Manuel Rabaté, directeur du Louvre Abou Dhabi, a souligné l'importance de l'exposition et son rôle dans la promotion des échanges culturels : «Cette année, nous sommes ravis d'étendre notre appel au Japon, élargissant ainsi les horizons géographiques et culturels de l'exposition. Avec des sculptures et des installations adaptées aux espaces extérieurs, cette édition continue de célébrer l'évolution du dialogue entre les cultures».

Peter Harrison, directeur général

de Richard Mille EMEA, a souligné l'étape franchie après cinq années d'excellence artistique, en insistant sur l'importance de l'inclusion d'artistes japonais : «L'art reste une force puissante pour unir des perspectives diverses, favoriser un dialogue significatif et inspirer la créativité à l'échelle mondiale.»

L'exposition sert de plateforme aux artistes pour réinterpréter la façon dont les ombres façonnent notre perception de l'espace et de la forme, encourageant ainsi les expressions artistiques innovantes. Les œuvres sélectionnées concourront pour le prestigieux Richard Mille Art Prize.

ANNABA / JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DES CONSOMMATEURS

Sensibilisation sur la consommation durable et la transition écologique

Sihem.Ferdjallah

Dans le cadre des journées nationales de l'information et de la sensibilisation 2025, la Direction du commerce d'Annaba a organisé, hier dimanche, un événement dédié à la Journée mondiale des droits des consommateurs. Placée sous le thème «Vers une transition équitable pour des modes de vie durables», cette rencontre a réuni experts, universitaires et acteurs de la société civile au Centre de Recherche en Environnement. L'objectif principal de cette initiative est de sensibiliser

les citoyens aux enjeux de la consommation responsable et de la lutte contre le changement climatique. Plusieurs conférences ont été animées par des spécialistes, abordant des thématiques clés telles que «L'information du consommateur et le développement durable», «Les défis de la durabilité en Algérie», ainsi que «L'impact de la consommation sur l'environnement». Parmi les intervenants, des enseignants universitaires et des chercheurs ont partagé leurs analyses sur les défis actuels et les perspectives d'une transition écologique en Algérie. Des



discussions ont également porté sur les stratégies publiques à adopter pour encourager des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Cette journée a permis d'impliquer divers acteurs, notamment les associations de protection des consommateurs, les étudiants en économie,

en sciences sociales et en environnement, ainsi que des professionnels du secteur. L'événement s'est achevé par l'adoption de recommandations visant à renforcer la sensibilisation et à promouvoir des politiques encourageant une consommation plus durable. À travers cette initiative, la wilaya d'Annaba démontre une fois de plus son engagement dans la lutte contre le gaspillage et la préservation des ressources, tout en mettant l'accent sur la nécessité d'un changement des comportements pour un avenir plus respectueux de l'environnement.

AFRICA OLYMPIC AWARDS:

Imane Khelif et Kaylia Nemour récompensées

La cérémonie des Africa Olympic Awards, organisée par l'Association des Comités Nationaux Olympiques Africains (ACNOA), samedi au Cercle National de l'Armée à Alger, a récompensé les athlètes algériennes Imane Khelif (boxe) et Kaylia Nemour (gymnastique), médaillées d'or lors des derniers Jeux olympiques JO-2024 de Paris. Cette soirée de gala, marquée par la reconnaissance des meilleures performances des athlètes africains en 2024, a été rehaussée par la présence du ministre des Sports, M. Walid Sadi, du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said, ainsi que du président de l'ACNOA, Mustapha Berraf, réélu

ce samedi à la tête de l'instance continentale. Les prix ont été attribués à des athlètes et entraîneurs d'exception ayant marqué l'année 2024 par leurs exploits sportifs sur la scène internationale. Le prix de la meilleure athlète féminine a été décerné à la Kenyane Faith Chepngetich Kipyegon, double championne olympique et recordwoman du monde du 1500 m, pour ses performances exceptionnelles en athlétisme, alors que le titre de meilleur athlète masculin a été remis au Botswanais Letsile Tebogo, auteur de performances impressionnantes en sprint (100m et 200m). Les jeunes talents ont également été à l'honneur, avec la récompense du meilleur espoir féminin, attribuée

à Kaylia Nemour, jeune prodige algérienne de la gymnastique, médaillée d'or aux barres asymétriques aux JO-2024, et du meilleur espoir masculin décernée au Kenyan Emmanuel Wanyonyi, spécialiste du 800 mètres. Dans la catégorie des entraîneurs, le prix de la meilleure entraîneuse féminine, a été décerné à Rena Wakama, entraîneuse de la sélection féminine nigériane de basket-ball, tandis que Emerse Faé, le sélectionneur de l'équipe nationale de football de la Côte d'Ivoire, a remporté le prix du meilleur entraîneur masculin. Le prix de la résilience, symbole de courage et de détermination, a été attribué à la boxeuse algérienne Imane Khelif, qui a exprimé sa «fierté» de recevoir cette distinction,



soulignant qu'elle continuerait à se battre pour décrocher de nouvelles consécérations. «Je suis très fière de cette récompense de la famille sportive africaine. J'étais en stage au Qatar, mais je tenais à être présente ce soir. Merci aux responsables de l'ACNOA pour cette distinction qui me va droit au cœur», a-t-elle déclaré. Le prix de la résilience chez les hommes a été remis au pentathlète égyptien Ahmed El Gendy, pour sa

persévérance et ses performances remarquables. Enfin, un Prix d'Honneur a été décerné à l'ancien international algérien, Mustapha Dahleb, qui a exprimé sa gratitude pour cette distinction, réaffirmant son engagement à défendre les valeurs du sport. Organisée en marge de la 22e session ordinaire de l'assemblée générale de l'ACNOA, qui a vu la réélection du président sortant, Mustapha Berraf, cette cérémonie a non seulement célébré les athlètes qui ont marqué l'année 2024, mais a également souligné l'importance du sport dans l'unification et le développement de l'Afrique, en mettant en lumière les efforts et les sacrifices des sportifs africains.

DESTINÉ AUX ÉLÈVES DES CYCLES MOYEN ET SECONDAIRE :

La Cour constitutionnelle lance un concours national des meilleurs travaux scolaires sur «la constitution et la citoyenneté»

La Cour constitutionnelle, en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, a lancé la 4ème édition du concours national des meilleurs travaux scolaires (2024-2025) sur le thème: «constitution et citoyenneté», au profit des élèves des cycles d'enseignement moyen et secondaire, indique, dimanche, un communiqué de la Cour constitutionnelle. Placée sous le slogan «La constitution, conscience et engagement», la 4ème édition de ce concours vise à présenter des travaux scolaires dans l'un des domaines suivants : «rédaction d'une lettre en langues nationales arabe et amazighe, réalisation d'une œuvre artistique, conception d'une affiche

ou création d'une vidéo en langues arabe, amazighe ou anglaise». Les personnes souhaitant participer à ce concours, sont invitées à se rapprocher de l'établissement scolaire, ou de la direction de l'éducation de leurs wilayas pour obtenir plus d'informations, indique le communiqué. Le règlement de ce concours peut être consulté via le lien: <https://cour-constitutionnelle.dz/wp-content/uploads/2025/03/statut.pdf>, et le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le lien: <https://cour-constitutionnelle.dz/wp-content/uploads/2025/03/formulaire.pdf>.

